



RAPPORT FINAL
CONFÉRENCE NATIONALE DES
FEMMES DE L'APFC 2005



National Conference • Vancouver • February 17-20 , 2005

*Changing
the Face of Power*

*Féminisons
le pouvoir*

Conférence nationale • Vancouver • 17 au 20 février 2005



Table des matières

ALLOCUTION D'ACCUEIL	1
COMITÉS DE LA CONFÉRENCE NATIONALE	3
OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE	6
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	8
GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	21
MOT DE BIENVENUE	30
ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE	32
PANEL SUR LES FEMMES RÉSISTANTS À LA MONDIALISATION	44
CONFÉRENCIÈRE	54
THÈMES ET OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE	60
RECOMMANDATIONS SUITE AUX ATELIERS DE LA CONFÉRENCE	63
RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES	71
MOT DE CLÔTURE	80
ACTIVITÉS SPÉCIALES - VOIR PHOTOS SUR LE SITE WEB : (HTTP://WWW.PSAC-AFPC.ORG/WOMEN-FEMMES)	

Annexes

ANNEXE A:	RÉPARTITION PAR RÉGION, ÉLÉMENT ET GROUPES D'ÉQUITÉ	84
ANNEXE B:	ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE	86

ALLOCUTION D'ACCUEIL

Consoeurs et confrères :

La Conférence nationale des femmes 2005 est un important moment de réflexion et de renouvellement pour les militantes de notre syndicat. Tandis que la longue et épuisante lutte en faveur de l'équité salariale a mis l'AFPC aux premières lignes du combat pour l'égalité des femmes, d'anciennes et de nouvelles questions continuent de se poser pour les femmes et, bien entendu, les femmes de l'AFPC continuent de se montrer à la hauteur de la situation. Lors de cette conférence, plus de 200 participantes de toutes les régions du pays se sont penchées sur des questions d'une importance capitale. De bien des façons, l'événement a vraiment été à la fois un pont et une occasion à saisir.

Le thème de notre 8^e Conférence nationale des femmes était :

"Féminisons le pouvoir"

Conformément à ce thème, les conférencières invitées ont directement traité et fourni des exemples de ce que les femmes font pour féminiser le pouvoir, qui, après des décennies de lutte, demeure majoritairement masculin. Nos panélistes ont parlé de la façon de lutter concrètement

contre la mondialisation des sociétés. Non seulement elles ont inspiré les déléguées à faire de même, mais elles les ont mises au défi de le faire. En nous faisant part de leurs expériences de lutte et de résistance, elles nous ont fourni des moyens efficaces de tenir tête aux pouvoirs de mondialisation des sociétés.

Notre conférencière principale était la fondatrice d'un nouveau mouvement politique innovateur qui fera sa marque dans la politique québécoise. Option citoyenne est en train de montrer aux Canadiennes et à leurs consœurs du monde entier qu'il existe d'autres options que le statu quo et établit, par son exemple, un précédent encourageant pour nous toutes et tous.

Les ateliers que nous avons proposés aux participantes avaient pour but de les doter des outils dont elles ont besoin pour amener un changement réel dans leurs paysages politiques et sociaux. Les débats sur les résolutions ont été animés et engageants. Pour bien des consœurs, c'était une toute première occasion de nous faire connaître leur point de vue et de façonner le programme politique du syndicat. Nous espérons que toutes les participantes ont trouvé stimulant d'assister aux ateliers et de débattre les résolutions.

Nous tenons à profiter de cette occasion pour remercier les membres du Comité directeur et du Comité des résolutions, qui ont mis beaucoup d'efforts à organiser cette importante conférence.

Enfin, nous remercions toutes les militantes d'avoir choisi d'œuvrer au sein du syndicat. Le travail syndical exige beaucoup d'efforts, de sacrifices familiaux et d'autres privations, particulièrement pour les femmes qui doivent déjà s'occuper d'autres personnes et faire trois jours dans un, tout en continuant d'être victimes de discrimination fondée sur le sexe dans leur collectivité et leur lieu de travail. C'est grâce à la participation de nos consœurs et à leur engagement soutenu à l'égard de l'égalité et de la justice que notre syndicat reste fort.

COMITÉS DE LA CONFÉRENCE NATIONALE

Comité directeur

L'AFPC a créé un comité directeur de la conférence nationale des femmes et lui a donné le mandat de proposer au Comité exécutif de l'Alliance des résolutions concernant le thème et les objectifs de la conférence.

Les membres du comité ont discuté d'un document de travail dont l'objectif global était de rattacher les droits des femmes à ceux de la collectivité et de travailleurs et, notamment à la vision d'ensemble de l'AFPC. Les membres du comité directeur ont contribué directement à l'établissement du ton politique et de l'orientation de la conférence. Leur contribution a été essentielle à la sélection des sujets d'ateliers et des participantes et participants aux tribunes.

Les membres du comité se sont aussi réunis pendant la conférence pour discuter de différentes questions soumises à leur attention et formuler immédiatement des recommandations afin de régler des questions en litige.

Sans leur dévouement, leur leadership et leur expérience, cette activité n'aurait pas pu avoir lieu. Au nom de toutes les déléguées, observatrices et invitées, nous les remercions de leur contribution à cette activité.

MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR

Consoeur Patty Ducharme
Coprésidente du comité directeur de la Conférence

Consoeur Christine Collins
Consoeur Cheryl Lucier
Consoeur Jo-Anne Smith
Consoeur Leila White
Consoeur Ghislaine Jalbert
Consoeur Irene Howell
Consoeur Joanne Ursino

Comité des Résolutions

Le but premier du comité des résolutions est d'accélérer les travaux de la conférence en reformulant chacune des résolutions d'une manière qui lui semble plus acceptable à la délégation de la conférence.

Dans certains cas, les membres du comité ont dû discuter et délibérer longuement. Règle générale, il y avait peu de débats, puisque la plupart des résolutions étaient claires et rédigées en termes précis. Le comité a convenu d'une recommandation précise pour chaque résolution; ces recommandations ont été intégrées au rapport du comité à la conférence. D'habitude, le comité recommande l'adoption ou le rejet de chacune des résolutions. Les délégué-e-s se prononcent sur la recommandation du comité.

Le comité a aussi établi l'ordre de préséance des résolutions, incluant la résolution tardive et la résolution d'urgence. Par conséquent, les membres du comité se sont réunis à plusieurs reprises pendant la conférence.

COMITÉS DE LA CONFÉRENCE NATIONALE

Au nom des déléguées, observatrices et invitées, nous les remercions pour leur travail et leur précieuse contribution au succès de la conférence.

MEMBRES DU COMITÉ DE RÉOLUTIONS

Consoeur Robyn Benson,
Coprésidente du Comité de Résolutions de la Conférence

Consoeur Joyce Giles
Consoeur Valerie Fargey
Consoeur Maureen Doherty
Consoeur Tamara Kozlowska
Consoeur Danielle Dubuc
Consoeur Debbie Graham
Consoeur Cindy Little

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

En octobre 2003, le conseil national d'administration (CNA) de l'AFPC a établi les cinq priorités générales suivantes applicables aux différents moyens d'action collective adoptés par les instances syndicales au cours des trois prochaines années.

- Dégager le lien entre la mondialisation et la vie de nos membres ;
- Obtenir l'appui des membres grâce à des négociations efficaces;
- Défendre les droits de nos membres contre les stratégies de leurs employeurs et des entreprises ;
- Redonner le pouvoir aux membres et bâtir le syndicat ;
- Recruter pour protéger les acquis de nos membres.

Ces cinq priorités prennent appui sur la vision dont le CNA a doté l'AFPC pendant sa séance de planification stratégique de janvier 2002. Cette vision prévoit de *favoriser les intérêts de tous les membres de l'AFPC et de l'ensemble des travailleuses et travailleurs grâce à l'action collective*. Cette vision met en lumière le fait que le syndicat a la responsabilité de lutter pour améliorer les droits des travailleuses et travailleurs et les conditions de travail de nos membres. De plus, elle reconnaît le rôle du syndicat dans la lutte pour rendre meilleure la société dans laquelle nos membres vivent.

OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

Par conséquent, ces priorités ont été intégrées au document de travail de la Conférence des femmes. Le Comité directeur de la conférence a travaillé à la mise en œuvre de ces grandes priorités en tenant compte des différences entre les sexes.

Les objectifs de la Conférence nationale des femmes sont :

Notre solidarité entre consœurs fait la force de notre syndicat. Nous comptons demeurer fidèles à notre féminhistoire et continuer à former de grandes leaders. Ainsi, nous entendons :

- faire évoluer la capacité politique et le militantisme des femmes en effectuant une solide analyse comparative entre les sexes;
- formuler des stratégies et former des coalitions pour faire avancer les dossiers qui nous touchent;
- étayer notre analyse de la mondialisation et accroître la solidarité internationale.

Ensuite, le thème de la conférence a été établi par le comité directeur, en fonction des objectifs de la conférence.

Conformément à l'énoncé de politique 34 de l'AFPC, « De l'ombre à la lumière », la cause de l'égalité des femmes revêt un intérêt fondamental pour notre syndicat. La Conférence nationale et les conférences régionales des femmes sont des activités clés de promotion des droits des femmes au sein de notre syndicat.

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Vingt ans après notre première Conférence nationale des femmes en 1985 et à la veille du 40^e anniversaire de l'AFPC, nous devons nous demander : Quel chemin avons-nous parcouru en tant que femmes et consœurs au sein de l'AFPC? Quelles sont les prochaines étapes? Le présent document de travail fait le point sur l'histoire des femmes et définit certaines luttes politiques importantes qu'il nous reste à livrer.

L'histoire au féminin

'70

Dans les années 70, les femmes de l'AFPC cherchent surtout à se tailler leur juste place. Pendant cette décennie, les femmes se font élire à postes de direction dans les syndicats et augmentent leur nombre aux congrès. En 1976, le comité sur la condition de la femme de l'AFPC est désigné comité permanent et devient le comité d'accès à l'égalité des femmes. À mesure que leur nombre augmente sur le marché du travail, les femmes commencent à adhérer à des syndicats du secteur public comme l'AFPC. Grâce aux femmes, le monde syndical se rapproche du syndicalisme social*, au détriment du syndicalisme d'affaires*.

** concepts décrits dans le glossaire*

Le syndicalisme d'affaires s'intéresse seulement à la réalité quotidienne et ne remet pas en question le système. Il crée une hiérarchie stricte avec une « mentalité de service », ce qui accroît l'apathie des membres. Le syndicalisme social, par contre, élargit le mouvement syndical aux luttes locales, nationales et internationales pour la justice sociale et l'égalité. En faisant progresser le syndicalisme social, les femmes redéfinissent les questions d'intérêt pour les syndicats.

Pour de nombreuses femmes du Nord global*, les années 70 sont une période d'effervescence, appelée la deuxième vague du mouvement (la première vague ayant été la lutte pour obtenir le droit de vote à la fin du XIX^e siècle et à la fin du XX^e siècle). Les femmes remettent en cause tous les aspects du pouvoir des hommes et font de la sensibilisation dans leurs rangs pour amener leurs consœurs à se politiser et à exiger des droits égaux. Ce sont elles, par exemple, qui mettent en lumière l'écart salarial entre les sexes, ce qui donne lieu à la lutte pour l'équité salariale* – c'est-à-dire un salaire égal pour un travail égal.

Dans d'autres parties du monde, le colonialisme* et la pauvreté rendent très difficile pour les femmes de s'organiser pour obtenir la pleine égalité de la même manière que leurs consœurs privilégiées du Nord global. Toutefois, les femmes du Sud global*, aux premières loges du nouveau phénomène de la mondialisation*, font beaucoup à l'échelle locale pour la démocratie, la lutte contre le racisme, l'écologie et divers mouvements de réforme.

Dans le sillage de l'Année internationale de la femme de l'ONU en 1975, l'Assemblée générale des Nations Unies adopte en 1979 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women – CEDAW*), qui est souvent décrite comme la déclaration internationale des droits des femmes.

'80

Dans les années 80, des changements importants pour les femmes sont négociés à la table de négociation et incorporés aux structures de l'AFPC. On adopte des dispositions sur les congés de maternité et d'autres congés pour obligations familiales, ainsi que sur la

non-discrimination. En 1980, 50 000 commis du gouvernement fédéral, dont au moins les trois quarts sont des femmes, descendent dans la rue pour réclamer des salaires équitables. C'est l'une des plus importantes grèves jamais déclenchée au Canada. Le tout premier règlement en matière d'équité salariale est obtenu pour le groupe Bibliothéconomie (groupe LS), ce qui marque le début d'une longue lutte pour l'équité salariale*. De 1985 à 1989, le Conseil du Trésor, l'AFPC et d'autres syndicats fédéraux font la plus vaste étude jamais réalisée sur l'équité salariale du Canada. L'AFPC élabore un cours intitulé *Femmes au travail*, adopte une politique sur le harcèlement sexuel et décide de financer des conférences nationales des femmes et des comités régionaux des femmes. On permet ainsi aux femmes de se réunir pour mettre en commun leurs expériences, élaborer des stratégies et acquérir des aptitudes afin d'être mieux outillées pour se hisser à des postes de premier plan dans le syndicat et dans les collectivités.

Un mouvement de ressac* prend naissance dans le Nord global dans les années 80. Le ressac s'entend de la fausse idée que les femmes ont déjà atteint la pleine égalité et qu'il est arriviste, improductif et même nuisible pour les femmes de continuer leur lutte. Les femmes fortes sont qualifiées de « non féminines » et d'« androphobes », alors que la privatisation, la déréglementation et la cupidité des entreprises érodent les gains que les femmes avaient réalisés.

Mais c'est également dans les années 80 que les *quelques* femmes obtiennent discrètement accès à des droits et privilèges réservés jusque-là aux hommes. L'appui du public en faveur des droits des femmes grandit malgré la persistance des écarts salariaux, de la discrimination systémique et de la violence faite aux femmes. De nombreuses femmes estiment que le féminisme des années 70 a isolé certaines femmes. Cette notion, combinée au mouvement de ressac, fait du mot féminisme un mot à proscrire. Par ailleurs, l'augmentation du nombre de femmes entrant sur le marché du travail ne signifie pas nécessairement que leur charge de travail au foyer diminue. Il y a des cas d'épuisement professionnel quand les effets des réductions des programmes sociaux commencent à se faire sentir.

Le féminisme du Nord global a une grande incidence sur les luttes des femmes ailleurs dans le monde. Toutefois, cela donne lieu aussi à une

espèce de ressac, car des patriarches s'en prennent aux femmes « modernes » de « l'Ouest » sous prétexte de préserver les cultures et les traditions des nations. Par ailleurs, en raison de la prépondérance du féminisme du Nord global, de nombreuses femmes ont de la difficulté à faire connaître leurs propres expériences. Des femmes partout sur la planète continuent de lutter activement à l'échelon local et d'offrir un point de vue anti-mondialisation découlant directement de leurs expériences de la privatisation de leurs ressources, de l'exploitation de leur main-d'œuvre et de la violence et de la guerre qu'entraînent ces deux premiers phénomènes. Par exemple, les mères de la Place de Mai*, un mouvement qui voit le jour en Argentine vers le milieu des années 70, prend de l'ampleur dans les années 80 pour inciter les femmes de l'Amérique latine et de toutes les régions du monde à manifester et à exiger la fin des « disparitions ».

'90

En 1991, la Commission canadienne des droits de la personne met sur pied un tribunal pour instruire la plus importante plainte en matière d'équité salariale de l'histoire du Canada. Après 14 ans d'efforts, l'AFPC remporte en 1998 une décision historique en matière d'équité salariale au nom des groupes de la fonction publique fédérale à prédominance féminine. L'importance de la diversité et l'inclusion de tous les groupes recherchant l'équité sont officiellement reconnues et incorporées aux structures de l'AFPC et de ses affiliés. En 1994, l'AFPC adopte une déclaration de principe intitulée *Les femmes et l'Alliance : De l'ombre à la lumière*. Cette déclaration s'articule autour d'importantes questions d'intérêt pour les femmes de l'AFPC à l'heure où l'Alliance compte de plus en plus de militantes et de dirigeantes élues. Les comités régionaux des femmes commencent à étendre leurs activités dans divers domaines. L'AFPC, comme syndicat, étend également ses activités de solidarité pour ainsi forger des alliances avec des organismes de femmes comme le Comité canadien d'action, des groupes communautaires, des militants et militantes de la base et des groupes anti-mondialisation. Elle envoie une délégation à la 4^e Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes* à Beijing en 1995. Des femmes de l'AFPC de partout au Canada se joignent à leurs

consœurs pour participer à la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté.

Dans le Nord global, les luttes des femmes sont ouvertement associées à des mouvements plus larges. La lutte du Sud global contre la mondialisation rejoint la lutte du mouvement syndical contre la privatisation, la sous-traitance et les ateliers de misère. Les gouvernements amputent les programmes de sécurité sociale et réduisent substantiellement l'aide financière aux organismes de femmes. La forte expansion de la technologie d'Internet facilite la mobilisation des militantes. Le mouvement des femmes se consolide et adopte une déclaration et un programme d'action à la Conférence de Beijing en 1995. La Marche mondiale des femmes contre la pauvreté au Canada est remarquée. De toutes les régions du Québec, plus de 800 femmes, sous l'égide de la Fédération des femmes du Québec, marchent pendant dix jours, sous un soleil ardent comme sous la pluie battante, pour se rendre à la ville de Québec. Elles font ainsi écho aux travailleuses qui, en 1912, avaient réclamé « Du pain et des roses » – du « pain » pour des emplois et de meilleures conditions économiques et des « roses » pour la qualité de vie. La fin de années 90 est marquée par l'unification historique des gens opposés à la mondialisation qui protestent à la « bataille de Seattle » et à Québec, ainsi qu'au Sommet du G8 de 2002 à Kananaskis, en Alberta.

Les femmes du Sud global continuent à s'organiser pour défendre leurs droits et militent avec de plus en plus d'ardeur en dépit de l'opposition. Le Narmada Bachao Andolan* (mouvement pour la sauvegarde du fleuve Narmada), dirigé par Medha Patkar, est un exemple d'un groupe qui s'oppose avec force et succès à la Banque mondiale pour défendre les droits des gens menacés de déplacement en raison d'un grand projet de construction de barrages. D'autres versions du féminisme – anti-oppression, anti-racisme, « womanism »* (le féminisme noir) – suscitent de vifs débats sur l'inclusion et les privilèges associés à la classe et à la race. Parallèlement, les luttes des travailleuses sont minées en raison de l'accroissement de la pauvreté liée aux différences entre les sexes, du manque de possibilités, des guerres et de la réduction ou de l'absence de services publics.

'00

Une femme, Nycole Turmel, est élue à la présidence de l'AFPC pour la première fois en 2000, puis réélue pour un deuxième mandat en 2003. La représentation des femmes et des groupes recherchant l'équité de manière générale continue d'augmenter dans les syndicats du secteur public. En même temps, l'AFPC doit continuer de lutter pour que les décisions rendues en matière d'équité salariale soient convenablement appliquées. L'emploi précaire – postes à temps partiel, occasionnels et pour une durée déterminée – est de plus en plus répandu, et la menace de privatisation pèse toujours sur les services publics en général. L'AFPC élabore un plan d'action contre la mondialisation en écho à un plan d'action présenté à la Conférence nationale des femmes et décrivant les effets de la mondialisation sur les femmes. Encore une fois, les femmes prennent les devants.

Dans le Nord global, le féminisme de la troisième vague* apparaît en réaction à la deuxième vague, mais aussi pour en assurer la continuation. Bon nombre des premiers gains réalisés sont maintenant chose commune. Le mot « féminisme » est rejeté en dépit du fait que les écarts salariaux, les charges de travail injustes, la pauvreté, le harcèlement sexuel, la violence et la discrimination continuent de façonner la vie des femmes. Une poignée de femmes détiennent un plus grand pouvoir politique et économique, mais la majorité des femmes sont toujours largement sous-représentées dans les organes de décision politiques et économiques. Les incessantes réductions des programmes sociaux faites par les régimes néolibéraux ont de graves conséquences pour les femmes, qui sont forcées d'assumer une plus grande part du travail pour prendre soin des autres dans la société.

Dans le Sud global, le combat continue, car un nombre grandissant de femmes et d'enfants sont victimes de la pauvreté et de la maladie, surtout du VIH/sida. Les conflits armés ajoutent encore aux souffrances des femmes sous forme de violence, d'occupation et de la perte de leur famille et de leur foyer. Les trois quarts des victimes des guerres « modernes » sont des femmes et des enfants. Le viol se répand comme arme de guerre, surtout pour dégrader et terroriser les femmes. Dans l'ancienne Yougoslavie, par exemple, 20 000 femmes et filles sont

violées pendant les premiers mois de la guerre. En outre, des récits de viols de masse au Rwanda et maintenant au Soudan continuent de nous parvenir.

Les femmes du Sud global continuent de s'opposer activement à la mondialisation, malgré les extraordinaires obstacles qu'elles doivent affronter. Mais ces femmes qui luttent pour leur survie sont éclipsées par les intérêts du monde des affaires et elles ont peu d'espoir d'atteindre un jour l'égalité complète.

D'autres combats à livrer

Dans l'ensemble, le mouvement féministe a certainement progressé, et il y a lieu de célébrer nos victoires et de les faire connaître. Toutefois, nous devons nous attaquer aux problèmes pressants auxquels nous faisons face, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale, pour choisir les combats que nous devons livrer et que nous pouvons gagner. Dans le sillage des luttes pour l'équité salariale et la représentation syndicale, nous pouvons être tentées, comme femmes de l'AFPC et femmes du Nord global, de crier victoire : enfin, une certaine égalité! Cependant, les leçons tirées des luttes du passé doivent servir à relever les défis de l'heure.

Questions non résolues

Mondialisation

Nous ne pouvons pas oublier que le néolibéralisme* – qui favorise la réduction des impôts pour les riches, s'oppose aux syndicats et préconise la déréglementation et les services à but lucratif – a gagné du terrain depuis que les femmes ont commencé à entrer sur le marché du travail en nombre important, surtout dans le secteur public nouvellement syndiqué. Les femmes de l'AFPC doivent être solidaires de leurs consœurs du Sud global et donner suite au plan d'action sur la mondialisation de l'AFPC.

- 70 % des gens les plus pauvres – qui vivent avec moins de 1 \$ par jour – sont des femmes.

- Le nombre de Canadiennes pauvres est plus élevé qu'il ne l'a jamais été depuis deux décennies – presque 19 % des femmes adultes sont pauvres. Les taux de pauvreté sont encore plus consternants chez les femmes autochtones, les femmes des groupes raciaux visibles, les immigrantes et les femmes ayant un handicap. Selon les plus récentes statistiques, les revenus des femmes diminuent de façon constante.

Nous ne pouvons pas oublier que les femmes partout au monde sont encore considérablement sous-représentées dans les secteurs les mieux payés du monde du travail. Par contre, elles sont encore trop nombreuses à vivre la pauvreté et à souffrir du manque de possibilités. Seulement 1 % des richesses du monde appartiennent à des femmes. Il n'y a aucun pays au monde où les salaires des femmes sont égaux à ceux des hommes.

- Les femmes occupent environ 33 % des postes de gestion et d'administration dans le Nord global, 15 % en Afrique et 13 % en Asie et dans le Pacifique.
- Selon le recensement canadien de 2001, l'écart persiste : le revenu d'emploi moyen des femmes qui travaillaient à temps plein en 2000 correspondait à **70,8** % du revenu des hommes.
- En 1997, le gouvernement fédéral a transformé le programme d'assurance-chômage en programme d'assurance-emploi. En 2000, seulement 30 % des femmes sans emploi étaient admissibles à l'assurance-emploi, comparativement à 70 % en 1990.

Représentation politique

Les Nations Unies estiment qu'il faut atteindre une « masse critique » de 30 % pour avoir un véritable mot à dire en politique. Comment oublier que les femmes sont exclues des processus décisionnels qui, en réalité, ont engendré les conflits, les atrocités et les inégalités qui accablent notre monde?

- Sur plus de 180 pays, seulement 12 (6,7 %) sont actuellement gouvernés par des femmes.

- Dans le monde, on compte 5 vice-présidentes, 4 gouverneures générales et 4 femmes chefs de partis d'opposition. Les femmes comptent pour 7 % du nombre total des membres de cabinet au monde et pour 15,4 % des membres d'un parlement national.
- Les femmes ministres se trouvent encore dans les domaines sociaux (14 %), comparativement au domaine du droit (9,4 %), au secteur économique (4,1 %), aux affaires politiques (3,4%) et au pouvoir exécutif (3,9 %).
- Au XXI^e siècle, les femmes n'ont pas encore le droit de vote dans certains pays.
- Au Canada, la Chambre des communes comptait 65 femmes en 2004, soit 21,1 % des 308 sièges. Il semble donc que les femmes soient limitées à une représentation d'un cinquième en politique, le « plafond invisible » non officiel qui persiste encore au pays. Nous sommes bien loin de la « masse critique » (30 %), et encore plus loin du taux de 50 % qu'il faudrait pour que la Chambre soit réellement représentative.

La représentation égale des femmes est une question de volonté politique. Au Mozambique, au Vietnam et en Namibie, les femmes occupent 30 %, 27,3 % et 26,4 % respectivement des sièges de la Chambre basse du Parlement. Par contre, aux États-Unis, en France et au Japon, les femmes représentent 14,3 %, 12,2 % et 7,1 % respectivement de la Chambre des représentants ou de la Chambre basse du Parlement.

Dans certains pays, les femmes ont réussi à faire adopter des systèmes de quota et de sièges réservés au Parlement. Certains partis politiques ont volontairement adopté des systèmes pour donner lieu à une législation garantissant la participation des femmes. Ces pays et ces partis politiques ont tendance à afficher de meilleurs résultats que les autres en matière de représentation.

- L'Assemblée nationale du Rwanda est composée à 49 % de femmes, ce qui est la plus haute proportion de femmes parlementaires au monde. Cette situation est le résultat d'un référendum sur la Constitution pour garantir aux femmes un

minimum de 30 % des sièges du Parlement et d'autres postes de direction.

- En Suède, la parti social-démocrate a adopté en 1994 le « principe du zèbre » selon lequel le nom d'une femme doit apparaître à toutes les deux lignes sur la liste du parti. En 1995, la Suède est devenue le premier pays à avoir un nombre égal d'hommes et de femmes ministres.
- Au Maroc, 10 % des sièges du Parlement sont réservés aux femmes. (Après les élections d'octobre 2002, le nombre de femmes parlementaires est passé de 2 à 35, un chiffre record dans le monde arabe.)
- En Inde, 33 % des sièges des administrations municipales sont réservés aux femmes.
- En Tanzanie, 20 % des sièges du gouvernement national et 25 % des sièges des administrations locales sont réservés aux femmes.
- En France, selon un amendement constitutionnel apporté en 1999, les partis politiques doivent présenter aux élections 50 % de candidates.
- En Afrique du Sud global, une loi sur les municipalités exige que les partis politiques présentent 50 % de candidates aux élections à l'échelon local.
- En Norvège, le parti travailliste a adopté en 1993 un quota de 40 % pour les femmes.

La garde d'enfants au Canada

Nous ne pouvons pas oublier que l'égalité complète des femmes passe par un programme de garde d'enfants national et entièrement financé par l'État. Le gouvernement canadien ne s'acquitte pas de sa promesse faite aux femmes concernant la garde d'enfants malgré des études récentes qui démontrent que chaque dollar investi dans des services de garde de qualité rapporte 2 \$ en retombées sociales et économiques.

- 83 % des couples mariés avec enfants comptent au moins deux soutiens économiques. En 2003, 82 % des familles monoparentales avaient une femme comme chef de famille.
- Le Canada, qui était autrefois le principal pays industrialisé avec la plus faible proportion de femmes sur le marché du travail, affiche maintenant un taux de participation record de 71 %.
- Au Canada, 56 % des femmes chefs de famille sont pauvres. Le nombre de ces femmes pauvres a doublé depuis 30 ans, et environ *40 % des 10 % des travailleuses et travailleurs les moins bien payés* sont des mères seules, comparativement à 24 % en 1970.
- Bien que la population canadienne favorise le financement public de la garde d'enfants, le Canada ne fait bonne figure à ce chapitre et accuse du retard sur de nombreux pays en matière de services de garde d'enfants.
- Les seuls programmes publics de congés de maternité et de congés parentaux au Canada sont ceux rattachés au système d'assurance-emploi, en fonction des mêmes critères exigeants et des mêmes prestations peu élevées. Depuis la réforme de l'assurance-emploi en 1997, le nombre de femmes admissibles aux prestations de maternité a diminué de 10 000.

La violence faite aux femmes au Canada

Malgré tous les efforts de lutte contre la violence, nous ne devons pas oublier que la réduction du financement de base des organismes féminins faite par le gouvernement fédéral en 1997 a grandement nui aux femmes et aux filles victimes de violence et de mauvais traitements. Nous devons déterminer pourquoi la violence contre les femmes et les filles persiste et ce que nous, en tant que consœurs du mouvement syndical, devons faire à ce sujet.

- La moitié des femmes canadiennes (51 %) ont été victimes au moins une fois d'un acte de violence physique ou sexuelle depuis l'âge de 16 ans.
- Sur l'ensemble des victimes de crimes contre la personne en 2000, les femmes représentaient la grande majorité des victimes d'agression sexuelle (86 %), de harcèlement criminel (78 %) et de prise d'otage ou d'enlèvement (67 %).

- En 2003, les Nations Unies ont dit que le Canada manquait à son devoir de réduire la vulnérabilité des femmes et de protéger les femmes et les enfants.
- Les femmes autochtones qui habitent dans une réserve ne sont pas protégées par la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Jusqu'à 80 % des femmes autochtones ont été victimes de violence sexuelle. Dans les Prairies et en Colombie-Britannique, des femmes autochtones ont été la cible de tueurs en série qui tuent en toute impunité en raison de l'apathie de la police et du public.
- Les jeunes femmes, en plus de souffrir de violence, courent le risque d'être victimes de la « pilule du viol », ce qui les empêche d'exercer leur choix.

Conclusion

En tant que femmes, rappelons-nous des gains que nous avons réalisés et réjouissons-nous-en. Nous devons cependant continuer à nous occuper des questions qui nous touchent afin de transformer activement notre monde. Assumons des rôles de premier plan. Encourageons et inspirons d'autres femmes à faire de même. Efforçons-nous d'aller plus loin. En nous engageant dans la troisième décennie du programme des femmes de l'AFPC, n'oublions pas que ce que nous voulons pour nous, nous le voulons aussi pour toutes les gens, et que les progrès que nous réalisons en tant que femmes du mouvement syndical amélioreront notre monde.

Notre solidarité entre femmes contribue à la puissance de notre syndicat. Nous voulons continuer de former des dirigeantes fortes :

- en augmentant le pouvoir politique et le militantisme des femmes à la lumière d'une solide analyse comparative entre les sexes;
- en élaborant des stratégies et en nous alliant pour faire avancer nos dossiers;
- en renforçant notre analyse de la mondialisation et en créant une solidarité à l'échelle internationale.

Avec ces objectifs en tête, nous devons, comme femmes du mouvement syndical, membres de nos collectivités et citoyennes du village planétaire, nous poser les questions suivantes :

- Après des décennies de lutte, pourquoi les femmes sont-elles encore des citoyennes de deuxième classe, réduites au silence et victimes de violence, de pauvreté et de discrimination partout dans le monde?
- Comment pouvons-nous tendre la main à nos consœurs et exprimer un féminisme qui restera pertinent pour les générations futures?
- Comment les femmes peuvent-elles acquérir un pouvoir politique et économique dans un monde où elles représentent plus de la moitié de la population, mais qui leur laisse très peu de place en matière de prise de décisions?
- En tant que femmes, quelles solutions de rechange pouvons-nous proposer?

Glossaire

« CEDAW » (CEDAW)

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (Convention on the Elimination of All Forms of Discrimination against Women - CEDAW), adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies, est souvent décrite comme la déclaration internationale des droits des femmes. Cette convention, composée d'un préambule et de 30 articles, définit la discrimination à l'égard des femmes et énonce un programme d'action pour les pays en vue de mettre fin à cette discrimination.

La convention définit la discrimination à l'égard des femmes comme « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans toute autre domaine ».

Les pays qui ont ratifié la convention sont légalement tenus d'appliquer ses dispositions. Ils doivent également présenter des rapports, au moins tous les quatre ans, sur les mesures qu'ils ont prises pour s'acquitter de leurs obligations aux termes de la convention.

La convention est entrée en vigueur le 3 septembre 1981. En mars 2004, 176 pays l'avaient ratifiée, dont le Canada.

<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/cedaw.htm>

Colonialisme (*colonialism*)

Dans certaines analyses, la mondialisation n'est que le pendant du colonialisme, qui s'entend de l'invasion, de l'occupation, de l'usurpation et de l'exploitation historiques des terres et des ressources d'un peuple. Le colonialisme a été maintenu par les génocides, l'esclavage et la destruction des cultures et des systèmes sociaux des peuples. Le Canada, par exemple, a été colonisé par les Français et les Anglais et était jusqu'à tout récemment une colonie de la Grande-Bretagne, tout comme l'Inde

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

et l'Australie. Les concepts de colonialisme et de post-colonialisme peuvent désigner les structures et les valeurs qui persistent même après qu'un pays a déclaré son indépendance, et expriment aussi l'idée que les valeurs des colonisateurs sont supérieures à celles des colonisés (il suffit de penser à la disparition des langues indigènes et à la marginalisation et à la pauvreté des peuples autochtones).

4^e Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (Conférence de Beijing) (*United Nations Fourth World Conference on Women*)

Cette importante conférence, qui a eu lieu du 4 au 15 septembre 1995, a réuni des femmes du monde entier sous le thème « Lutte pour l'égalité, le développement et la paix ». À cette occasion, les femmes ont élaboré une déclaration et un programme d'action, dont le texte se trouve à l'adresse Internet <http://www.un.org/french/womenwatch/aconf07720.pdf>

Équité salariale (*pay equity*)

Pour plus de renseignements sur l'historique lutte pour l'équité salariale, voir le document *L'historique de l'AFPC au féminin* et le site Web de l'AFPC (<http://www.pfac.com/what/payequity/archive-f.shtml>).

Une chronologie détaillée se trouve à la page Web suivante :

<http://www.pfac.com/payequity/new/archives/chrono-long-f.htm>

Féminisme de la troisième vague (*Third Wave Feminism*)

Même s'il n'y a pas une définition sur laquelle on s'entend de « féminisme de la troisième vague », on estime en général que ce féminisme diffère de celui des années 60 et 70 en ce sens qu'il met l'accent sur une liberté sexuelle accrue et sur l'expression de la femme et qu'il aborde une grande gamme de questions susceptibles d'être mobilisatrices. Les féministes de la deuxième vague ont surtout lutté pour l'égalité des sexes au travail, le droit à l'avortement et l'égalité économique. Pour leur part, les féministes de la troisième vague disent qu'elles abordent une multitude de sujets sous l'éclairage du féminisme. Cela leur est possible grâce aux gains de la deuxième vague. Or, les jeunes femmes, peu au courant de l'époque, ont parfois tendance à tenir ces gains pour

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

acquis. Toutefois, les féministes de la deuxième vague valorisent peu le travail des féministes de la troisième vague âgées dans la vingtaine et dans la trentaine, y vouant plutôt une version diluée de leurs propres réalisations. En effet, elles soutiennent que les nouvelles générations ont abandonné la lutte féministe pour se concentrer sur l'autonomisation. Parallèlement, les féministes de la troisième vague reprochent aux féministes de la deuxième vague de s'accrocher à des définitions rigides du féminisme et de faire taire les jeunes femmes et les femmes de divers milieux et de diverses origines.

Le féminisme de la troisième vague a donné naissance à divers phénomènes, par exemple les « riot grls » et le « pouvoir des filles ». Il faut noter que le débat sur le féminisme de la troisième vague se déroule principalement dans le Nord global et que les consœurs du Sud global voient les choses sous un autre angle. Pour plus d'information, voir *Manifesta: Young Women, Feminism, and the Future* de Jennifer Baumgardner et Amy Richards (Farrar, Straus & Giroux, 2000).

Herstory (« *herstory* »; *l'histoire au féminin*)

Jeu de mots en anglais sur le mot « history » résultant d'un courant qui s'inscrivait en faux contre le fait que l'histoire rapporte uniquement les réalisations des hommes. L'AFPC a un document intitulé *L'historique de l'AFPC au féminin (PSAC Herstory)*, révisé en 2003, qui fait état des réalisations des femmes au sein de l'Alliance.

Mères de la Place de Mai (*Mothers of the Plaza de Mayo*)

Les Mères de la Place de Mai (La Asociación Madres de Plaza de Mayo) est une association de mères de l'Argentine dont les enfants ont disparu aux mains de la junte militaire. Plusieurs d'entre elles, notamment la fondatrice de l'association Azucena Villaflor de Vicenti, ont elles aussi disparu en raison de leur affiliation au mouvement. Ce groupe de femmes est devenu le symbole de la lutte pour les droits de la personne et du courage. Vêtues de noir, elles manifestent depuis des années tous les jeudis à 15 h 30 sur la fameuse Place de Mai à Buenos Aires et demandent à connaître le sort qui a été fait à leurs êtres aimés. Elles marchent autour de la statue de la liberté, devant le palais

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

présidentiel, avec sur la tête des mouchoirs blancs portant le nom de leurs filles et fils disparus.

Mondialisation (globalization) – voir aussi « néo-libéralisme »

Le terme « mondialisation » s'entend de certaines mesures commerciales et gouvernementales permettant aux entreprises de mener des activités à l'échelle internationale en vertu de règles communes. Par définition, ces règles freinent le pouvoir des gouvernements d'appliquer leurs propres règles et lois et mènent à une perte de contrôle des ressources nationales et du développement économique.

(Définition extraite d'un document de discussion de l'AFPC sur la mondialisation

<http://www.psac.com/issues/globalization/globalization-f.shtml>)

Narmada Bachao Andolan (mouvement pour la sauvegarde du fleuve Narmada / Save the Narmada Movement)

Le projet d'exploitation du fleuve Narmada en Inde, un des plus grands projets d'hydroélectricité au monde, a déplacé 1,5 million des gens dans trois États. La construction de plus de 3 000 barrages inondera des milliers d'acres de forêt et de terre agricole, ce qui sera dévastateur pour la vie humaine et la biodiversité. Des experts ont contesté les prétentions du gouvernement indien selon lesquelles le projet fournirait de l'eau à 40 millions de personnes, irriguerait 1,8 million d'hectares de terre et générerait environ 1 450 mégawatts d'électricité. Ceux et celles qui s'opposent au projet s'exposent aux inondations et risquent d'être arrêtés et détenus. Au cours des dix dernières années, des défenseurs des droits de la personne et des environmentalistes ont rassemblé de l'information sur le recours, par les autorités, aux arrestations préventives, à la force excessive lors d'arrestations, à la détention, aux mauvais traitements physiques et aux menaces contre les opposants au projet. Depuis 1985, le Narmada Bachao Andolan organise de grands ralliements et des manifestations pacifiques pour protester contre la destruction de la vallée du Narmada. Malgré la nature pacifique des protestations, des partisans du NBA ont été arrêtés et battus d'innombrables fois. En 1990-1991, par une série de *dharnas* (manifestations assises) et de *satyagraha* (protestations pacifiques), le NBA a attiré l'attention

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

sur la situation désespérée des personnes déplacées et sur les lacunes fondamentales du projet. En raison de l'intense pression, le Banque mondiale (qui finançait le projet à hauteur de 450 millions de dollars) dû créer un comité d'examen indépendant. Ce tout premier examen indépendant d'un projet financé par la Banque mondiale donna lieu au Rapport Morse. Ce rapport dénonça la Banque à plusieurs égards et épousa tacitement toutes les grandes préoccupations soulevées par le NBA. Le scandale international que provoqua le rapport força la Banque mondiale à se retirer du projet.

Néolibéralisme (neo-liberalism)

Le néolibéralisme est une doctrine économique qui s'est répandue au cours des quelque 25 dernières années. Ce mot est souvent utilisé de façon interchangeable avec « mondialisation ».

Les principes clés du néolibéralisme sont :

- I. LA LOI DU MARCHÉ. Libérer la libre entreprise ou l'entreprise privée de toute obligation imposée par le gouvernement (l'État), peu importe les répercussions sur la société. Grande ouverture au commerce et à l'investissement à l'échelle internationale (p. ex. l'ALENA). Réduction des salaires par la désyndicalisation des travailleurs et l'élimination des droits des travailleurs qui ont été acquis grâce à de nombreuses années de lutte. Plus de contrôle des prix. Somme toute, une totale liberté de mouvement des capitaux, des biens et des services. Pour nous convaincre que tout cela est avantageux, les néolibéraux soutiennent qu'un « marché non réglementé est le meilleur moyen d'augmenter la croissance économique, ce qui au bout du compte profitera à tout le monde ».
- II. RÉDUIRE LES DÉPENSES PUBLIQUES POUR LES SERVICES SOCIAUX comme l'éducation et les soins de santé. RÉDUIRE LA PROTECTION SOCIALE OFFERTE AUX PAUVRES, et même l'entretien des routes, des ponts et l'approvisionnement en eau – toujours pour réduire le rôle du gouvernement. Évidemment, les néolibéraux ne s'opposent pas cependant aux subventions

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

gouvernementales et aux avantages fiscaux pour les entreprises.

- III. **DÉRÈGLEMENTATION.** Réduire la réglementation émanant du gouvernement relativement à tout ce qui peut limiter les profits, y compris la protection de l'environnement et la sécurité au travail.
- IV. **PRIVATISATION.** Vendre à des investisseurs privés des entreprises, des biens et des services de l'État, notamment les banques, les industries-clés, les chemins de fer, les autoroutes à péage, l'électricité, les écoles, les hôpitaux, et même l'eau potable. La privatisation, même si on y recourt habituellement au nom d'une efficacité accrue (ce qui répond souvent à un besoin), a surtout eu pour effet de concentrer encore davantage la richesse dans les mains de quelques-uns et de faire payer au public encore plus pour satisfaire ses besoins.
- V. **ÉLIMINER LE CONCEPT DE « BIEN COMMUN » OU DE « COMMUNAUTÉ »** et le remplacer par la « responsabilité individuelle ». Faire pression sur les plus démunis de la société pour qu'ils trouvent eux-mêmes des solutions à leurs lacunes en matière de soins de santé, d'éducation et de sécurité sociale – puis les accuser de paresse s'ils n'y réussissent pas.

Dans le monde, le néolibéralisme a été imposé par de puissantes institutions financières, notamment le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement.

(Définition de Elizabeth Martinez et Arnoldo Garcia - <http://www.globalexchange.org/campaigns/econ101/neoliberalDefined.html>)

Nord global / Sud global (Global North / Global South)

Ces termes sont maintenant souvent utilisés pour parler des pays traditionnellement appelés les pays industrialisés et le tiers monde, ou encore les pays développés et les pays en développement ou sous-développés. Un pays du Nord global n'est pas nécessairement situé dans l'hémisphère nord (p. ex.

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

l'Australie). Les termes « Nord global » et « Sud global » permettent d'éviter les connotations péjoratives et condescendantes des anciens concepts, tout en traduisant les relations de dominance et de subordination qui continuent d'exister entre le Nord global et le Sud global dans le contexte de la mondialisation.

Patriache (patriarch)

Nous n'utilisons pas le terme « patriache » dans un sens orthodoxe ou biblique, mais plutôt pour parler des hommes qui mènent les familles, les tribus, les groupes et les gouvernements. Dans une perspective féministe, ce terme évoque l'obstacle du patriarcat ou de la dominance des hommes que les femmes doivent surmonter.

Ressac (backlash)

Traduction du mot anglais « backlash » popularisé par la journaliste d'enquête américaine Susan Faludi dans *Backlash: The Undeclared War against American Women* (1991) [*Backlash. La guerre froide contre les femmes*, 1993], un succès de librairie méticuleusement documenté. Dans *Backlash*, Faludi examine soigneusement les années 80 et détruit le mythe voulant que les femmes avaient « réussi » et qu'il n'était donc plus nécessaire qu'elles poursuivent la lutte pour leur égalité. « En réalité, dit-elle, il y a eu dans la dernière décennie une énergique contre-attaque dirigée vers les droits des femmes, un mouvement de ressac, une tentative d'anéantir la poignée de petites victoires que le mouvement féministe a durement remportées au nom des femmes. »

Syndicat d'affaires / Syndicat social (business union / social union)

Les historiens du syndicalisme ont défini trois vagues de syndicalisme au Canada :

- Il y eu d'abord au XIX^e siècle les premiers syndicats d'artisanat qui s'occupaient des travailleurs qualifiés, mais laissaient de côté les femmes, car elles étaient des travailleuses non qualifiées.

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

- Vinrent ensuite les syndicats industriels des années 30 et 40 qui regroupaient les travailleuses et travailleurs qualifiés et non qualifiés. Certaines femmes se trouvaient ainsi syndiquées, tout en étant constamment victimes de discrimination. Elles n'étaient pas convenablement représentées et suffisamment encouragées à s'organiser pour répondre à leurs besoins à l'intérieur des syndicats.
- Enfin, ce fut l'avènement des syndicats du secteur public, comme l'AFPC. Entre 1965 et 1975, un grand nombre d'employé-e-s du secteur public sont venus grossir les rangs du mouvement syndical : des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et municipaux, des travailleurs et travailleuses des écoles et des hôpitaux, des infirmières et infirmiers et des enseignantes et enseignants.

Les syndicats sociaux du secteur public ont été perçus comme une menace pour le syndicalisme d'affaires des syndicats industriels traditionnels.

« *Womanism* » (*womanism*)

« *Womanist* » et « *womanism* » sont des synonymes poétiques de « féministe noire » et « féminisme noir ». Le *Oxford English Dictionary* définit « *womanism* » comme un mot du XIX^e siècle qui signifie « défense et célébration des droits des femmes, de leurs réalisations, etc. », et « *womanist* » comme un synonyme de « *womanizer* » (coureur de jupons). Cependant, Alice Walker, romancière, poète, essayiste et militante afro-américaine, a redéfini ces mots dans l'anglais américain moderne. En 1984, elle confiait au *New York Times* : « Je ne choisis pas "womanism" parce que c'est un "meilleur" terme que féminisme. (...) Puisque "womanism" veut dire féminisme noir, une telle distinction serait dénuée de sens. Je choisis ce terme parce que je préfère sa sonorité et le sentiment qu'il inspire, parce que j'aime l'esprit des femmes qu'il évoque (comme Sojourner), parce que dans la communauté ethnique américaine, nous avons l'habitude d'offrir à la société un nouveau mot lorsque l'ancien mot ne traduit par le comportement et le changement que seul un nouveau mot peut exprimer. » Et elle précisa : « Je n'aime pas devoir ajouter une

GLOSSAIRE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

couleur pour être visible, comme dans l'expression féministe noire.
"Womanism" est un mot qui nous est propre. »

(Définition de Gloria Steinem et Diana L. Hayes;

http://college.hmco.com/history/readerscomp/women/html/wh_039700_womanism.htm)

MOT D'OUVERTURE

La consœur Patty Ducharme présente la consœur Robyn Benson, coprésidente de la Conférence nationale des femmes, et souhaite la bienvenue à toutes les déléguées, les observatrices et les invitées à la Conférence nationale des femmes de l'AFPC.

La consœur Joanne Ursino présente ensuite l'aînée et membre de l'AFPC Pat Reid, qui vient transmettre les salutations du peuple autochtone sur le territoire duquel la conférence a lieu et agréer l'expression de gratitude envers lui. Les chanteurs et les joueurs de tambour de Painted Pony interprètent ensuite trois chansons : la chanson de la grand-mère, la chanson de bienvenue universelle et la chanson des guerrières.

La consœur Patty Ducharme présente les membres du Comité d'accueil et les membres du Comité directeur.

La consœur Robyn Benson présente une motion portant adoption de l'ordre du jour de la conférence.

La consœur Lynn Ray demande un moment de silence pour honorer la mémoire de la consœur Louise Pargeter, qui a été tragiquement assassinée le 6 octobre 2004 dans l'exercice de ses fonctions d'agente fédérale de libération conditionnelle.

La consœur Leila White et la consœur Irene Howell lisent ensuite à voix haute l'Énoncé de l'AFPC sur le harcèlement dans les deux langues officielles. On montre à toutes les participantes qui est la coordonnatrice du harcèlement.

La consœur Leila White rappelle également à toutes les participantes que les événements de l'AFPC se déroulent dans un environnement exempt de fumée et de toute odeur.

La consœur Patty Ducharme décrit les objectifs de la conférence et rappelle aux participantes que l'AFPC soutient les droits des femmes depuis très longtemps. Elle invite aussi les participantes à la conférence à réfléchir au fléau persistant de la violence faite aux femmes dans le contexte de la disparition et du meurtre des femmes du quartier Eastside du centre-ville et elle demande aux participantes de s'engager à faire cesser la violence.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Le fait d'être ici aujourd'hui, en présence de plus de 250 femmes fortes de notre syndicat, est à la fois un honneur et un privilège. Consoeurs, je crois sincèrement que chacune d'entre vous ici présente est une leader. Que vous soyez membre d'un Comité régional des femmes ou d'un comité des droits de la personne, déléguée syndicale, dirigeante d'un Élément, agente nationale ou régionale, ou encore jeune travailleuse désirant s'investir dans son syndicat, vous êtes une leader. Et, grâce à votre présence aujourd'hui, vous donnez un véritable poids à notre syndicat.

Alors, merci. Merci à chacune d'entre vous d'avoir pris le temps d'être ici aujourd'hui. À tous ces visages familiers et à ces nouveaux visages qui participent pour la première fois à la Conférence nationale des femmes, je dis bienvenue et merci. Merci à vous, consoeurs, du comité organisateur et du comité des résolutions, et aux coprésidentes, Patty Ducharme et Robyn Benson, qui avez travaillé si fort pour nous permettre de nous rassembler au cours des prochains jours et de faire avancer la cause de notre syndicat. Merci aux membres du personnel, dont la détermination, le travail acharné et la patience font que nous sommes ici aujourd'hui.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Il est difficile de croire que 20 ans se sont écoulés depuis la première Conférence nationale des femmes! Les femmes ont fait une telle différence dans notre syndicat. Nous l'avons fait ensemble, consoeurs d'un bout à l'autre du pays : consoeurs autochtones, inuites, métis et des Premières Nations, consoeurs de groupes raciaux visibles, consoeurs ayant un handicap, consoeurs lesbiennes, bisexuelles et transgenres, consoeurs jeunes et moins jeunes. Ensemble, nous avons fait et faisons TOUJOURS de l'AFPC un meilleur syndicat.

Certes, je ne serais jamais rendue là où je suis aujourd'hui sans l'apport de mes consoeurs du syndicat et sans les structures que notre syndicat a mises en place pour aider les femmes à se rassembler, à établir des stratégies et à s'organiser.

C'est en 1977 que j'ai commencé à travailler au gouvernement fédéral en tant que CR-04 – aide-conseillère en emploi – au Centre d'emploi du Canada, à Alma, au Québec. Je me suis intéressée au syndicalisme lorsque j'ai constaté à quel point les travailleuses et les travailleurs étaient traités injustement, en majorité les femmes; je voulais remédier à la situation.

Les consoeurs de l'AFPC m'ont offert tellement d'occasions de militer et de grandir en tant que syndicaliste, féministe et leader.

La **grève des CR au début des années 1980** a constitué un point tournant pour le syndicat, pour l'engagement des femmes dans le syndicat et pour moi personnellement.

À écouter notre syndicat, il ne fallait pas entreprendre de mesures de grève contre un employeur injuste. Malheureusement, à cette époque, la classe dirigeante dominée par les hommes ne comprenait rien à la réalité du milieu de travail des CR. Nous étions outrées de la façon dont le syndicat nous traitait, mais nous étions encore plus en colère contre l'employeur. Nous étions prêtes à leur livrer bataille et nous sommes devenues des leaders du jour au lendemain.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Pour passer notre message, nous avons envoyé des couronnes mortuaires et des cactus à la direction de l'AFPC. Mais mieux encore : au travail, nous nous sommes organisées et nous nous sommes amusées! On portait toutes sortes de costumes pour accueillir la clientèle et, lors de moments clés, on donnait ensemble des coups de sifflets, provoquant ainsi un véritable tollé. Sur les lignes de piquetage, on jouait au ouïja, on écrivait des chansons et on créait des pancartes; il va sans dire que nous avons appris à bien connaître notre chef de police local. Comme nous n'avions pas de téléphones cellulaires, nous avions un système selon lequel tous les appels étaient mis en attente. À Dolbeau, les deux seules femmes grévistes recevaient plusieurs menaces de la part du gestionnaire parce qu'elles essayaient d'ériger une ligne de piquetage. Nous sommes donc parties d'Alma pour aller leur prêter main-forte. La communauté de Dolbeau en entier n'a pas mis de temps à apprendre que quatre femmes s'en étaient prises au gestionnaire, avaient dressé une ligne de piquetage, avaient refusé de bouger de là et avaient fermé le bureau du Centre d'emploi du Canada!

Nous étions pour la plupart des femmes dans la trentaine avec de jeunes enfants. J'étais monoparentale à ce moment-là et personne n'avait accès au système de garderie à 7 \$ par jour que nos consoeurs du Québec ont revendiqué si ardemment. À la fin, nous étions complètement épuisées! Mais, c'est notre solidarité qui a fait notre force. Nous avons tenu tête à l'employeur et au syndicat, et nous avons gagné.

Ainsi, les femmes ont réalisé des gains importants grâce à nos mesures de grève : les CR ont obtenu un congé de maternité bonifié, un congé pour soins et éducation d'enfants d'âge préscolaire et un congé d'adoption.

La grève des CR a permis aux femmes de se mobiliser sur les questions qui les touchent et de réclamer un syndicat plus attentif à leurs besoins et à leur réalité. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, notre syndicat occupe une place encore plus importante.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Quelques années après la grève des CR en 1985, la **Première Conférence nationale des femmes a eu lieu!** En effet, trois de mes consoeurs, membres du Conseil national d'administration, ont réussi à mobiliser l'appui pour convaincre le CNA d'adopter une résolution qui allait donner naissance à cette première conférence. Ces trois femmes étaient Alice West, Susan Giampietri et Pierrette Vaillant-Pierre. Elles ne se doutaient peut-être pas des retombées qu'aurait une telle initiative, mais il n'en demeure pas moins que ce sont elles qui nous ont préparé le terrain. Je leur dis merci. Leur vision et leur persévérance ont permis aux femmes de se rassembler pour parler de leur vécu, apprendre, tisser des liens, formuler des stratégies, créer des amitiés et bâtir des alliances politiques. Près de 500 personnes ont participé à cette première conférence historique. Bon nombre des femmes présentes ont continué par la suite à militer au sein de notre syndicat. Elles ont défendu les principes d'équité et fait ressortir l'importance d'être mobilisées et politisées. Elles ont soulevé les problèmes qui touchent de près la vie des femmes : garde d'enfants, harcèlement, équité salariale. Malheureusement, toutes ces questions sont loin d'être réglées aujourd'hui. Et elles ont continué à défendre ces causes comme militantes, permanentes et dirigeantes syndicales.

1985 : quelle année charnière pour les femmes de notre syndicat! Le CNA venait d'adopter la résolution qui engendrerait la Conférence nationale des femmes, sans vraiment savoir où cela allait nous mener. La même année, l'intégration de dispositions clés aux Statuts nous permettait de remporter deux victoires. Les conférences nationales triennales des femmes auraient désormais le droit de présenter un compte rendu au Congrès de l'AFPC. De plus, **les conférences régionales et nationales des femmes obtiendraient un financement** de six cents par membre, par mois.

Trois ans plus tard, c'était au tour **des comités régionaux des femmes** d'être reconnus dans les Statuts et d'être subventionnés! Dans tous les coins du pays, les femmes avaient pris l'habitude de se réunir par l'entremise des conseils régionaux. Et c'est alors qu'on s'est dit pourquoi ne pas mettre en place un processus formel et financé, un forum où les femmes pourraient se réunir et collaborer à des dossiers

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

communs. Aujourd'hui, nous avons un réseau de plus de 41 comités régionaux des femmes, de St. John's à Terre-Neuve en passant par Iqaluit, au Nunavut jusqu'à Vancouver en Colombie-Britannique.

La Conférence nationale des femmes de 1993 a profondément marqué mon expérience à titre de dirigeante de l'AFPC. C'était ma première conférence à titre de membre du CEA, responsable du programme des femmes. Rappelez-vous, c'était toute une conférence! J'étais résolue à changer le processus. Je voulais ajouter au débat habituel sur les résolutions, une discussion de fond sur une déclaration de principe. Je me suis heurtée à une résistance tenace, c'est le moins qu'on puisse dire. Nos consœurs des groupes de défense sont montées aux barricades. Elles ont demandé d'être entendues et ont réclamé leur place au sein de notre syndicat. Plusieurs débats orageux ont éclaté. Sur le plan politique, on a contesté mon leadership et l'année suivante, j'ai failli perdre ma place au sein du Comité exécutif de l'Alliance. Mais, au bout du compte, la Conférence de 1993 a doté notre syndicat d'une vision féministe englobante et rendu notre programme des femmes plus solide et plus intégrateur. Sur le plan personnel, j'ai tiré plusieurs leçons utiles de cette expérience : j'ai appris à accepter qu'on conteste mon leadership (la consœur Benson peut en attester!); j'ai appris à persévérer et j'ai appris à être à l'écoute.

Consoeurs, nous avons livré bien des batailles au cours des deux dernières décennies pour l'égalité de la femme, au travail et ailleurs. Une de ces luttes est inévitablement rattachée à l'AFPC : celle de **l'équité salariale** ou de l'égalité de rémunération pour fonctions équivalentes. On dit que l'AFPC n'a pas froid aux yeux, que notre syndicat est prêt à mener des luttes qui ne sont pas toujours populaires auprès des employeurs et des entreprises privées. C'est vrai. Nous avons refusé de baisser les bras devant le gouvernement fédéral, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et Postes Canada. Les femmes de l'AFPC sont des fondeuses et le mérite de ces luttes leur revient!

Nous avons fait des pieds et des mains pour obtenir l'équité salariale. Nous nous sommes mobilisées, nous avons écrit des lettres, signé des

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

pétitions, envoyé des cartes postales, distribué de faux dollars, composé des chansons, scandé des slogans et hissé des bannières. Nous avons talonné nos **députées et nos députés** pour leur faire comprendre que rien ne nous arrêterait.

Je l'avoue, j'étais parmi celles qui ont pris des mesures parfois draconiennes, que certains qualifieront de courageuses, d'autres de détraquées. Mais, nous luttions pour l'équité salariale. Un exemple me vient à l'esprit. En septembre 1991, nous avons décidé d'occuper les bureaux de la ministre de la Condition féminine. C'était durant la célèbre grève de 1991 à la fonction publique fédérale. Nous voulions sensibiliser le public à la question de l'équité salariale et des droits des travailleuses. Des consoeurs avaient élaboré le plan et nous l'avons exécuté. Nous n'étions que six ou sept, mais armées de téléphones cellulaires et les bras chargés de provisions et de sacs à couchage, nous avons fait une entrée remarquée dans les bureaux de Condition féminine Canada. Nous tenions à rencontrer la ministre de l'époque, Mary Collins.

Inutile de vous dire que des hauts fonctionnaires ont été pris au dépourvu. Ils ne savaient que faire de nous. Ils ne voulaient pas appeler la police et ne voulaient pas non plus appeler la ministre, mais nous refusions de quitter les lieux. Nous y avons passé toute la journée. Après avoir enfin rencontré la sous-ministre, nous avons élaboré notre stratégie de sortie. À 10 h 30 du soir, victorieuses, on retrouvait nos consoeurs qui nous attendaient dehors. Nous avons atteint notre objectif : faire mieux connaître notre lutte pour l'équité salariale, faire parler de nous dans les médias et gagner le respect du public.

Pendant 15 ans, nous nous sommes serré les coudes et avons refusé d'abdiquer. Les comités régionaux des femmes aussi se sont attaqués au dossier et se sont mobilisés. L'équité salariale a été la source du militantisme d'un grand nombre de nos consoeurs. Pour plusieurs d'entre nous, c'est l'équité salariale qui a fait de nous les dirigeantes que nous sommes aujourd'hui.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Enfin, je vous demande de garder en tête quelques points importants. L'équité salariale nous oblige à mener un dur combat. En fait, certaines personnes n'ont pas encore accepté notre victoire. Soyons fières de la lutte que nous avons livrée. Nous n'avons pas à nous excuser d'avoir tout fait comme syndicat pour que les femmes gagnent le salaire qu'elles méritent.

Consoeurs, nous avons fait énormément de progrès depuis notre première Conférence nationale des femmes, il y a 20 ans. Environ 60 % de nos membres sont des femmes. Elles représentaient 50 % de toutes les inscriptions au Programme de développement syndical entre 2002 et 2004. Les femmes formaient 43 % de la délégation du Congrès en 2003, soit 3 % de plus que celui de 2000. Elles occupent 51 % des charges au sein des conseils de région et 50 % de toutes les charges syndicales.

Vous savez peut-être que je prends ma retraite l'an prochain, après six ans comme présidente nationale. Les consoeurs Lynn Ray et Bernice Wilson, qui siègent également au Conseil national d'administration, prennent elles aussi leur retraite après de nombreuses années au service des membres et de leur syndicat. Merci à vous deux!

Consoeurs, vous avez ici l'occasion de prendre la mesure de votre pouvoir collectif en tant que femmes et en tant que leaders. Notre syndicat a besoin de meneuses. C'est un rôle qui, évidemment, n'est pas facile. Il comporte des risques, exige des sacrifices et prend du courage. Parfois on gagne, parfois on perd, comme on dit. Mais ne vous laissez pas convaincre que ce n'est pas pour vous. J'espère que beaucoup d'entre vous ici présentes envisagent de se présenter à des charges de direction au sein de notre syndicat – et ainsi faire reconnaître vos qualités de chef.

Je me permets d'être audacieuse et de proposer quelques idées au sujet de stratégies de changement. C'est clair, la création et l'établissement de forums permettant aux femmes d'élaborer des stratégies et de se mobiliser est non seulement nécessaire, mais indispensable si nous voulons améliorer notre syndicat. N'oublions pas, qu'il s'agit là d'outils que nous nous donnons. Ces outils ne sont

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

efficaces que dans la mesure où nous en tirons parti, si nous nous en servons pour faire avancer nos dossiers. Les comités régionaux des femmes sont des outils, qui permettent à des consoeurs d'agir! Les résolutions destinées au Congrès ne sont rien de moins qu'un outil permettant de définir une vision pour notre syndicat, de donner une orientation à nos initiatives. Les résolutions ne changent pas le monde, c'est nous qui le changeons.

J'espère que dans vingt ans, lorsque nous regarderons le chemin parcouru, nous serons fières des gains additionnels que les femmes auront réalisés au sein de l'AFPC, notamment sur le plan de l'exercice du pouvoir. J'espère que l'on verra à la tête de notre syndicat un plus grand nombre de consoeurs inuites, métis, autochtones et des groupes raciaux visibles, de consoeurs ayant un handicap, de jeunes consoeurs et de consoeurs des communautés GLBT.

La féminisation du pouvoir au sein de notre syndicat, dont j'ai souligné l'importance, a pour corollaire la féminisation du pouvoir dans nos milieux de travail, nos collectivités, au Canada et à l'échelle internationale.

Les syndicats comptent parmi les rares organisations qui ont le pouvoir d'agir collectivement pour changer les choses.

Et lorsque nos droits de se syndiquer sont menacés – par les Walmart de ce monde, qui ont annoncé la fermeture de leur magasin de Jonquière parce que les travailleuses et les travailleurs ont exercé leur droit de former un syndicat – nous devons nous faire entendre.

C'est à nous d'agir, d'exercer ensemble des pressions sur les pouvoirs publics. Nous pouvons les sommer de faire passer les droits de la personne avant les droits des entreprises, les services publics avant les profits, de faire de l'égalité une priorité. Et nous avons le pouvoir de nous en prendre aux législateurs lorsqu'ils n'agissent pas en ce sens.

Le gouvernement libéral minoritaire qui, l'automne dernier, a obligé plus de 100 000 travailleuses et travailleurs de la fonction publique fédérale

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

à déclencher la grève nous a donné de nombreuses raisons de nous en prendre à lui.

Ces derniers mois, lors des conférences régionales des femmes, j'ai proposé un programme à cette fin – un programme politique des femmes. Il vise trois dossiers qui, je sais, seront examinés et débattus au cours des trois prochains jours et auxquels, je l'espère, s'attaqueront les comités régionaux des femmes et d'autres instances de notre syndicat.

Garde des enfants – nous voulons que, d'un bout à l'autre du Canada, soit mis en place un réseau sans but lucratif, universel et accessible de garderies publiques. Nous voulons que les gouvernements soient responsables de l'argent qu'ils reçoivent à cette fin. Nous voulons enfin que les gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux prennent les mesures qui s'imposent dans ce dossier.

Équité salariale – nous voulons que, à l'échelon fédéral, des dispositions obligatoires soient consacrées dans une loi proactive. Nous voulons que le gouvernement fédéral donne suite aux recommandations de son propre groupe de travail sur l'équité salariale. Nous voulons que l'équité salariale se concrétise pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs qui exercent dans les champs de compétence fédérale. Personne ne devrait attendre 15 ou 20 ans avant de toucher un salaire à la hauteur de son mérite.

Retrait préventif – les femmes enceintes ou qui allaitent et dont le travail met en danger la santé de leur bébé ou de leur fœtus ont manifestement besoin d'être mieux protégées. Nous voulons que le gouvernement fédéral adopte des lois qui protègent pleinement ces femmes. Le Québec a déjà adopté une loi qui garantit le retrait préventif. Les travailleuses fédérales ont aussi besoin d'être protégées.

Si nous réalisons des percées dans ces trois dossiers, les femmes au Canada n'en seront que victorieuses.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Il y a tant d'autres luttes que nous devons mener, et qui feraient une grande différence dans la vie des femmes. Le droit des conjointes et des conjoints de même sexe de se marier est une de ces luttes. Leur refuser ce droit constitue de la discrimination pure et simple. Et leur accorder ce droit n'enlève rien à personne.

De concert avec le mouvement syndical canadien et les groupes militant pour la justice sociale, nous pouvons livrer ces batailles et obtenir gain de cause!

Les semaines et mois à venir s'annoncent porteurs de défis additionnels, autant de raisons d'agir collectivement.

La semaine prochaine, Ralph Goodale rendra publics le budget fédéral 2005 ainsi que les résultats de l'imminent « examen des programmes » de la fonction publique fédérale. En décembre 2003, lorsque Paul Martin est devenu premier ministre, il annonçait que l'examen des programmes allait être une activité permanente. Je lui ai écrit pour lui conseiller vivement d'entreprendre tout processus d'examen de manière ouverte et responsable, en consultation avec les agents négociateurs et les travailleuses et travailleurs de première ligne qui dispensent les services à la population canadienne. M. Martin n'a manifestement pas suivi notre conseil.

On sait que le gouvernement fédéral tente de réaliser des économies de l'ordre de 12 milliards de dollars sur une période de quatre ans. Voilà de quoi retourne son fameux examen des dépenses. La semaine dernière, j'ai reçu une enveloppe brune, et j'ai fait part du contenu aux médias. Il est question du projet du gouvernement de créer un organisme de services partagés dans le domaine de la technologie de l'information et des services administratifs, en vue de répondre globalement aux besoins des ministères et des agences. On estime à quelque 30 000 le nombre de travailleuses et travailleurs qui seront touchés par ce projet, qui entraînera l'élimination de 13 000 emplois. Le projet prévoit notamment le transfert d'emplois dans les régions, c'est-à-dire dans les circonscriptions où le gouvernement libéral minoritaire a besoin de votes.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Les projets de restructuration du gouvernement auront à coup sûr des répercussions sur les services offerts à la population canadienne et sur les personnes qui les dispensent. Si l'on ajoute à cela la mise en œuvre progressive de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* – le projet de loi-cadre visant à élargir les droits de la direction au détriment des travailleuses et travailleurs et de leurs syndicats – force est de constater que nous avons du pain sur la planche.

Notre syndicat a néanmoins de longue date une solide feuille de route au chapitre de la défense des droits de ses membres en milieu de travail. Ensemble, nous allons aborder de front le gouvernement en place et, collectivement, nous allons changer les choses. Nous allons faire entendre nos voix pour faire en sorte que les services publics que la population canadienne s'attend à recevoir et mérite soient protégés dans une multitude de domaines : sécurité alimentaire, dépistage des drogues, recherche et sauvetage, prestations de pension et d'assurance-emploi et protection à la frontière, pour n'en nommer que quelques-uns, autant de services qui constituent le fondement d'une société dynamique et équitable. Nous prendrons aussi la défense des droits et des conditions de travail des travailleuses et travailleurs qui dispensent ces services.

Consoeurs, au cours des deux dernières décennies, nous avons été capables de nous rallier autour de causes communes et nous continuerons à le faire. Ensemble, nous continuerons à apprivoiser notre diversité et à considérer cette diversité comme notre force. Nous tirerons des leçons du passé. Les plus jeunes d'entre nous peuvent nous initier à des méthodes novatrices de participation et d'intervention, d'où la nécessité de leur laisser de la place et de s'ouvrir à leurs idées et à leur dynamisme. Notre mouvement et notre syndicat n'en seront que plus solides.

Je terminerai par où j'ai commencé – en remerciant chacune d'entre vous. Je le répète, c'est un honneur et un privilège pour moi d'occuper la charge de présidente nationale de l'AFPC, notamment en raison de la source de motivation que constitue l'ascendant, l'énergie, l'engagement et l'apport de chacune d'entre vous.

ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE NATIONALE

Je vous souhaite une excellente conférence! Merci!

PANEL SUR LES FEMMES RÉSISTANT À LA MONDIALISATION

La **consœur Joanne Ursino**, membre du Comité directeur de la Conférence nationale des femmes 2005, présente la tribune sur la mondialisation. Voici l'allocution prononcée par la consœur Ursino devant les participantes :

À la suite de notre dernière Conférence nationale des femmes, la lutte contre la mondialisation des entreprises est devenue l'une de nos grandes priorités. Nous savons que la mondialisation des entreprises refoule de plus en plus les droits des travailleuses et des travailleurs, et surtout ceux des femmes. Nos emplois déjà mal rémunérés et précaires sont compromis par la course vers la main d'œuvre bon marché, cette main d'œuvre étant souvent formée de femmes exploitées ailleurs au monde.

La privatisation met en péril les emplois du secteur public. Ce sont les femmes qui font les frais de la déréglementation, des compressions des dépenses et des services publics et des soi-disant mesures d'austérité comme le gel salarial dicté par ce qu'on qualifie de « nouvelle économie ». Pas surprenant que les femmes soient le fer de lance des luttes contre la vente, la pollution et le vol de nos richesses naturelles par les sociétés qui dévastent nos collectivités.

PANEL SUR LES FEMMES RÉSISTANT À LA MONDIALISATION

Le problème que pose la mondialisation, c'est que le phénomène semble parfois trop gros pour qu'on y fasse lutte. Mais les femmes peuvent apporter un changement et c'est ce qu'elles feront. Aujourd'hui, trois conférencières nous entretiendront de la façon dont les femmes résistent à la mondialisation au sein de leurs collectivités et de leurs syndicats respectifs, au niveau national, et par solidarité internationale.

Allison Brewer

Sommaire de la présentation

La consœur Allison Brewer déclare que le mouvement GLBT est l'un des plus emballants et des plus influents des deux dernières décennies : c'est une révolution internationale en faveur des droits de la personne dont on peut tirer bien des leçons en matière de solidarité. Comme elle le signale, de graves problèmes persistent néanmoins. Hélas, le SIDA emporte bien des jeunes GLBT avant leur temps, et nos institutions continuent de légitimer la persécution des gais. À preuve, le récent meurtre brutal d'Aaron Webster et le refus de l'appareil judiciaire de reconnaître ce crime comme étant motivé par la haine.

La consœur Brewer fait état de ses propres expériences de militante pour illustrer comment des luttes locales peuvent prendre de l'ampleur et s'inscrire dans de vastes mouvements nationaux et mondiaux. Elle s'est lancée dans la lutte politique pour les droits des lesbiennes, des gais et des transsexuel-le-s lorsqu'elle a affirmé son identité homosexuelle en 1979 et est devenue membre fondatrice d'une organisation communautaire qui se ferait connaître sous le nom de FLAG, Fredericton Lesbians and Gays.

« Nos besoins étaient simples... tout ce que nous revendiquions à l'époque, c'était une reconnaissance sociale et un endroit où danser. À mesure qu'on nous claquait la porte au nez partout à Fredericton, notre indignation a grandi, tout comme notre détermination à lutter pour nos droits. »

Comme la consœur Brewer l'a appris, l'union fait la force, et ce sont les expériences collectives des membres de FLAG qui les ont sensibilisés à leur propre oppression. Ce sont de petites luttes qui ont donné aux gens de FLAG le courage de continuer de se battre. Ils n'auraient jamais imaginé à l'époque que, 25 ans plus tard, ils verraient une loi qui légaliserait le mariage des personnes de même sexe et le Canada en tant que chef de file mondial des droits de la personne. La consœur Brewer rappelle aux participantes à la conférence que tout a commencé par la lutte pour l'obtention de droits relatifs à l'orientation sexuelle au Canada. Le Canada a été le premier de nombreux pays à défendre ces droits lors de la Conférence sur les femmes de 1995 à Beijing. Un an après Beijing, le Parlement a modifié la Loi canadienne sur les droits de la personne pour inclure l'orientation sexuelle dans la liste des motifs de discrimination illicite.

L'appui du mouvement ouvrier était essentiel à cette lutte. En 1991, le Nouveau-Brunswick est devenu la troisième province canadienne à modifier sa loi sur les droits de la personne pour inclure l'orientation sexuelle. Les pressions en faveur d'un changement sont venues d'un certain nombre de groupes, mais le mouvement ouvrier au Nouveau-Brunswick était aux premières lignes de cette bataille. De même, l'appui syndical sera déterminant pour l'obtention de l'égalité du mariage devant un mouvement de ressac déterminé contre l'égalité des droits pour les personnes GLBT. À ce chapitre, l'Alliance de la Fonction publique du Canada compte parmi les syndicats les plus proactifs. Dès 1992, l'AFPC a négocié une police d'assurance-voyage qui reconnaissait les conjoints de même sexe, et ce n'était que le début.

Malgré leur opposition aux droits des conjoints de même sexe, les Conservateurs peuvent parfois faire avancer la cause des personnes GLBT quand la profondeur de leur intolérance est reconnue : ils sont la preuve vivante que les lesbiennes, les gais et les transsexuel-le-s ont besoin de protection. Par exemple, les tactiques qu'emploie Stephen Harper contre le mariage des personnes de même sexe sont scandaleuses : il essaie d'inspirer la crainte chez les gens en prétendant de façon malhonnête que les églises seront forcées de célébrer des mariages entre personnes de même sexe. De plus, comme ancien membre du Parti réformiste du Canada, un parti qui jugeait

« laxistes » les lois du pays en matière d'immigration, Harper cible les communautés ethniques par sa rhétorique contre le mariage des personnes de même sexe. Cela démontre clairement que la discrimination se porte bien au Canada.

Selon une récente édition de *Village Voice*, il y a des luttes internes dans la plupart des pays du monde relativement aux droits des gais et des lesbiennes. Les droits des homosexuel-le-s sont devenus un enjeu important en droit international et auprès des institutions internationales. Bien que les lesbiennes, les gais et les transsexuel-le-s au Canada soient protégés contre la discrimination, il y a encore beaucoup à faire pour sensibiliser les gens à l'homophobie et à la discrimination dans le monde entier. Dans plus de 70 pays, l'activité homosexuelle est toujours considérée comme un crime, parfois passible de mort. En raison des profondes différences qui existent entre les pays qui soutiennent le caractère fondamental et universel des droits des gais et des lesbiennes et les autres pays où l'homosexualité demeure condamnée comme une « abomination », il persiste un climat de tension sur le plan de la politique internationale et du droit international. On ressent aussi cette tension entre le Canada et les États-Unis. Mais ce pourrait bien être un enjeu transfrontalier que le Canada gagnera. Au cours des dix dernières années, les législatrices et législateurs nationaux et locaux dans des dizaines de pays ont promulgué des lois interdisant la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans les secteurs du logement, de l'emploi, de l'accueil au public et des prestations de santé. Bon nombre de ces pays commencent aussi à reconnaître les droits des familles lesbiennes et gais.

Les personnes GLBT et leurs allié-e-s qui vivent dans des pays où leurs victoires l'emportent sur leurs échecs prennent de l'assurance au fur de leurs gains. Grâce aux communications mondiales courantes, d'autres seront inspirés à continuer de lutter pour le droit d'exprimer leur sexualité en toute sécurité par la législation et la légitimation. Le Canada doit exercer des pressions à l'échelle internationale pour veiller à ce que les droits des lesbiennes, des gais et des transsexuel-le-s partout dans le monde soient respectés. Même si c'est surtout la question du mariage qui retient l'attention en ce moment, il importe de ne pas oublier les autres questions d'égalité qui touchent les lesbiennes et les gais de

façon générale et les personnes transsexuelles en particulier. Le combat est loin d'être terminé.

Marie-Clarke Walker

Sommaire de la présentation

La consœur Marie-Clarke Walker commence par faire l'éloge des conférences des femmes, qui sont des occasions en or de présenter aux autres son analyse de la vie des femmes et des forces qui influent sur elles. La mondialisation est l'une de ces forces. Elle continue d'avoir des répercussions immensément négatives sur les femmes partout dans le monde, peu importe où elles vivent. Les femmes voient leurs salaires baisser ou stagner, leur environnement se détériorer, leurs emplois disparaître ou réapparaître sous forme d'emplois atypiques et précaires, et leur charge de travail non rémunérée décupler. Il y a maintenant plus de femmes pauvres, et la pauvreté s'accroît. Bien que nous assistions à des changements semblables dans le monde entier, nous savons que les difficultés et les souffrances humaines engendrées par ces circonstances frappent le plus durement les femmes qui vivent dans des pays où la pauvreté, la faim et la maladie sont la norme.

La mondialisation est l'une des principales causes de l'inégalité croissante. De puissantes sociétés, qui sont principalement les propriétaires et les actionnaires de multinationales, tentent de créer une économie de marché mondiale unique, une économie régie par un seul ensemble de règles auxquelles tous les pays doivent se conformer. Les politiques publiques nationales qui vont à l'encontre de cet objectif sont appelées à être éliminées.

« Les éléments de base de ce modèle économique sont universels — la privatisation des services publics, des pressions vers le bas sur les salaires et les conditions de travail, des lois environnementales et des normes du travail peu sévères, l'antisindicalisme et l'intimidation dans le milieu de travail, ainsi que l'affaiblissement de la protection

des droits de la personne. Voilà le visage de la puissance des sociétés. »

La consœur Walker souligne que la mondialisation économique ne peut se produire sans la complicité des gouvernements. Les accords commerciaux et les institutions qui les créent, comme le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce, ne sont pas des institutions anonymes investies de leur propre pouvoir. Notre gouvernement envoie des représentants à ces institutions, où ils prennent et contrôlent les décisions. Les femmes comprennent tout à fait que le but des programmes publics est de contrebalancer les résultats inégaux du marché et d'atteindre des objectifs tels que l'égalité des sexes, le non-racisme et la non-discrimination, l'équité salariale et en matière d'emploi, l'élimination de la pauvreté et le respect des droits de la personne. Toutefois, l'égalité des femmes ne figure pas au programme de la mondialisation économique des sociétés, et on constate avec désolation une croissance de l'inégalité et de la pauvreté. Les plus pauvres et les plus exploitées sont les femmes de couleur, les femmes autochtones et les femmes handicapées.

Les médias, les politiciens, les économistes de droite et l'élite du monde des affaires prétendent tous que l'économie est dirigée par des forces qui sont indépendantes de notre volonté — « la main invisible du marché » — comme si personne n'a voix au chapitre du fonctionnement de l'économie. Cet argument suppose que le marché, et seul le marché, peut légitimement déterminer la qualité de vie des gens. Comme la consœur Walker le souligne, cette supposition n'a aucun fondement factuel, scientifique ou autre.

La consœur Walker poursuit en établissant le lien entre la mondialisation des sociétés et le racisme. Comme les pays qui souffrent le plus de la mondialisation économique se trouvent dans l'hémisphère sud et sont peuplés par des gens de couleur, la mondialisation s'opère sur un fond de racisme qui se manifeste aussi dans des pays développés comme le nôtre. C'est parfois subtil, parfois flagrant, mais l'élite politique emploie une très vieille stratégie — diviser et conquérir les blancs qui sont économiquement vulnérables et les personnes de

différentes origines ethniques. Cela nous empêche de nous unir dans un combat commun.

Si notre vision en tant que femmes comprend un monde démocratique fondé sur l'égalité et la justice sociale et économique, alors l'égalité raciale doit aussi en être un élément central. Notre rejet de la mondialisation économique doit comprendre une analyse du racisme et du colonialisme économique, tout comme il doit comprendre une analyse de l'homophobie, du sexisme, des préjugés de classe et de la discrimination fondée sur la capacité physique. Ce n'est qu'avec une analyse intégrée de la sorte, et qu'en établissant des liens de communication et des ponts avec les grandes victimes d'inégalité dans le monde, que nous pouvons commencer à nous attaquer à la cause fondamentale de toute inégalité — l'injustice sociale et économique. En tant que femmes syndiquées, nous avons donc du pain sur la planche. Nous devons veiller à ce que le mouvement ouvrier continue de suivre la voie du syndicalisme social caractérisé par sa quête de l'égalité et de la justice sociale et économique. Nous ne devons jamais oublier que le programme mondial des sociétés se gagne sur le dos des gens de la classe ouvrière partout dans le monde. Cela se passe au détriment de l'égalité des femmes et des engagements en matière de droits de la personne. Nous devons nous rappeler que d'autres choix politiques et économiques sont possibles.

Comme l'indique le thème de la Conférence des femmes, nous devons féminiser le pouvoir si nous espérons obtenir une véritable justice économique et sociale. Nous devons participer à créer un monde où les gens passent avant le profit, et le profit ne doit jamais être la valeur autour de laquelle notre pays s'organise. Les défis sont nombreux, mais la consœur Walker demande aux déléguées de garder espoir et de se rappeler les consœurs — blanches et de couleur — qui nous ont précédées, des consœurs animées d'une vision qui ont osé prendre des risques pour créer un monde meilleur.

Beth Myers

Sommaire de la présentation

La consœur Beth Myers nous rappelle que, partout dans le monde, on enseigne aux gens à ne pas voir les femmes comme des travailleuses syndiquées ou à nous voir comme de puissantes forces économiques. Nous constituons pourtant une importante partie de l'économie mondiale. Les femmes sont aussi une importante partie de la solution à bon nombre des problèmes économiques auxquels le monde fait face. L'organisation STITCH de la consœur Myers définit la mondialisation comme étant le mouvement des entreprises et de l'argent dans le monde entier et le regroupement croissant des entreprises en de grandes multinationales. Cela sous-entend aussi les vastes politiques de réforme économique néolibérale. Ces politiques prônent la responsabilité individuelle plutôt que la responsabilité de l'État ou de la collectivité. Elles encouragent les sociétés à assurer les services qui relèvent depuis toujours du gouvernement et à laisser le système du marché libre établir toutes les règles sans tenir compte des répercussions sur les gens.

Les femmes du monde entier sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté et de se concentrer dans des emplois non syndiqués. En plus de leur travail rémunéré, les femmes doivent s'occuper de leur famille. Les femmes se retrouvent donc avec une charge de travail accrue, surtout quand les réformes économiques susmentionnées prévoient un accès réduit aux soins de santé ou à l'eau ou à la nourriture. Les femmes doivent donc doubler leur travail non rémunéré pour subvenir aux besoins de leur famille. Le sexisme fait partie intégrante de la mondialisation. Les multinationales choisissent expressément des femmes comme main-d'œuvre dans leurs usines, puisqu'elles les considèrent comme dociles et désespérées.

La consœur Myers raconte les histoires de quelques-unes des travailleuses avec lesquelles STITCH travaille en toute solidarité et qui se trouvent sur les premières lignes de la mondialisation. Par exemple, la mère et le père de **Carmen** travaillaient tous deux dans une plantation de bananes jusqu'à ce que sa mère soit congédiée parce

qu'enceinte. Grâce aux syndicats puissants du secteur bananier, Carmen a pu, jusqu'à l'âge de 16 ans, fréquenter une école dirigée par l'entreprise. Carmen adorait l'école et espérait obtenir son diplôme. Malheureusement, l'entreprise a fermé l'usine en 1999 et a forcé Carmen et ses camarades à se rendre par autobus à une autre usine. Cette année-là, 200 hommes armés ont pris d'assaut le siège social du syndicat. Le travail fait dans les plantations a été confié à un sous-traitant, qui fournissait les bananes à la même multinationale que celle qui dirigeait auparavant les usines syndiquées. Malgré le machisme auquel elles faisaient face, Carmen et quelques-unes de ses consœurs ont été parmi les premières syndicalistes à rouvrir le local syndical. Carmen a récemment été élue au nombre des dirigeantes de son syndicat. Le rétablissement du syndicat est ardu étant donné la menace continue de voir les usines fermer et déménager dans des régions où la main-d'œuvre est meilleur marché.

Marie Mejia, l'aînée de sept enfants, a commencé à travailler à l'âge de 12 ans pour venir en aide à sa famille. Marie débroussaillait, fouillait dans les ordures et vendait de la nourriture dans la rue. Elle a été contrainte de quitter son emploi de domestique après avoir été attaquée par un des hommes de la famille où elle travaillait. Elle s'est retrouvée dans une maquiladora, où elle devait travailler de 7 h à 17 h chaque jour à la rare occasion où elle ne devait pas faire des heures supplémentaires obligatoires. Pour son travail, Marie recevait environ 15 \$ aux deux semaines.

« Elle ne connaissait rien d'un syndicat, mais elle voulait assurément que les choses s'améliorent. Quand Marie a adhéré au syndicat, elle a vite été congédiée. Elle s'est trouvé un emploi dans une autre maquiladora et a rencontré des agents locaux de syndicalisation de la Fédération internationale des travailleurs du textile, de l'habillement et du cuir. Aujourd'hui, Marie gagne sa vie comme agente de syndicalisation des maquiladoras. »

Il y a seulement deux semaines, les **travailleuses de l'usine Nobland** qui se démènent pour former un nouveau syndicat dans cette petite

fabrique de vêtements située à l'extérieur de Guatemala ont été physiquement attaquées par un gestionnaire. Ces femmes reçoivent des menaces de mort proférées par les nombreuses brutes qui ont été chargées d'intimider le syndicat au cours de la dernière année. Les entreprises se battent farouchement pour mettre fin à la prolifération des syndicats dans le Sud mondial parce qu'elles savent que, si les syndicats se propagent, elles ne pourront plus exploiter les femmes dans leur course vers le bas.

La consœur Myers reconnaît que, à entendre ces histoires, il est parfois facile de se sentir dépassées par les événements. En réalité, nos luttes ne sont guère différentes. La solidarité ne signifie pas simplement d'aider les autres, mais de nous donner la main afin d'améliorer les conditions pour toutes les femmes. L'organisation STITCH a été créée par un groupe de femmes syndiquées qui voulaient amener un changement. Cette organisation assure la formation de centaines d'agentes de syndicalisation partout en Amérique centrale, en leur montrant comment démarrer un nouveau syndicat et comment accéder aux postes de direction dans les syndicats existants. De plus, STITCH organise des délégations, publie des livrets et exerce des pressions auprès des entreprises et des élu-e-s. Voici quelques-unes des suggestions que STITCH offre aux femmes qui veulent amener un changement :

- Encouragez votre gouvernement à négocier activement l'intégration des droits des travailleuses et travailleurs aux accords commerciaux.
- Achetez et exigez des produits de fabrication syndicale.
- Renseignez les immigrant-e-s et les groupes internationaux sur les syndicats.
- Appuyez le fonds de justice sociale de votre syndicat. Envoyez une lettre, écrivez un message électronique. Exprimez votre soutien à la cause des travailleuses et travailleurs du monde entier. Vous pouvez apporter une contribution importante. Nos consœurs d'ici et d'ailleurs comptent sur vous.

CONSOEUR FRANÇOISE DAVID - CONFÉRENCIÈRE

La consœur Françoise David commence son discours-programme en rendant hommage à l'AFPC et à la présidente nationale Nycole Turmel. Elle rappelle aux déléguées qu'elles sont les femmes d'un vaste et puissant syndicat canadien. La consœur David a suivi avec un vif intérêt les campagnes menées par les femmes de l'AFPC. Elle félicite les femmes de l'AFPC de lier leurs luttes à la situation générale des femmes qui n'ont pas le privilège d'être syndiquées et à celle des femmes du Sud mondial. À la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Beijing, la consœur David et la consœur Turmel ont travaillé ensemble, et c'est en partie ce qui l'a inspirée à faire le saut en politique. Par exemple, elle a été inspirée par la position courageuse que la consœur Turmel a prise en tant que présidente de l'AFPC en appuyant les travailleurs de l'amiante. L'amiante est une substance cancérigène que l'Union européenne refuse d'importer et c'est une industrie très dangereuse. Le Québec est un grand producteur d'amiante. Les industriels mènent une campagne vigoureuse pour promouvoir ce produit dans le Sud mondial, et on exerce des pressions sur votre présidente pour qu'elle permette l'utilisation de l'amiante dans les édifices publics fédéraux. On ment effrontément au public, aux travailleurs, aux pays du Sud mondial, et Nycole a démontré son leadership par sa position.

La consœur David explique qu'elle a fait le saut en politique car c'est là où les décisions se prennent. Nous passons notre vie à combattre ces décisions. Si c'est nous qui les prenons, peut-être que nous pouvons faire quelque chose pour régler les problèmes auxquels font face les travailleuses. La Marche mondiale des femmes en l'an 2000 a été un événement extraordinaire qui a permis aux Canadiennes de créer des liens de solidarité avec les luttes que mènent les femmes dans le monde entier et de contester ici même les dirigeants de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Toutefois, selon la consœur David, il faut reconnaître en toute honnêteté que, depuis, nous n'avons à peu près rien gagné de concret. Une frustration croissante a poussé bien des femmes à envisager de créer un parti féministe, un parti de gauche. La consœur David explique qu'elle a dû réfléchir pendant trois ans avant de finalement faire le saut parce que, comme militante, elle redoutait de passer de l'autre côté des barricades. L'élection d'un gouvernement résolument à droite au Québec a été le point tournant. Pour bien des militant-e-s, ce fut un grand choc et un appel à l'action. Le 20 mai 2004, un nouveau mouvement politique appelé Option citoyenne est né au Québec. Sa première réunion a eu lieu en novembre dernier. OC compte actuellement 1 650 membres, mais ce n'est que le commencement.

Deux tiers des membres d'Option citoyenne sont des femmes – une première canadienne. Des hommes participent aussi au mouvement, mais le leadership est majoritairement féminin. Le défi sera de maintenir ce niveau de leadership chez les femmes et d'avoir de la crédibilité aux yeux du public.

« Option citoyenne est de gauche, progressiste, pour la justice sociale et le partage de la richesse, féministe, écologiste, anti-raciste, pacifiste, etc... On a toutes les vertus! Ce qui différencie OC comme parti politique, c'est sa première priorité – la justice sociale, qu'on appelle le « bien commun » : le partage de la richesse, le respect de l'intérêt collectif. OC a une vision du développement qui nous fait prendre de bonnes décisions non seulement aujourd'hui, mais pour les dix prochaines générations. »

En tant que féministes et militantes de gauche, nous luttons pour un ensemble de revendications auxquelles nous sommes habituées, comme l'équité salariale et le retrait préventif. Mais il y a de nouveaux enjeux qui nous obligent à sortir d'un confort féministe pour nous prononcer sur des questions difficiles. La consœur David donne quelques exemples en mentionnant que, même si nous avons des désaccords, nous devons débattre ces questions parce que notre opposition n'est pas divisée!

Par exemple, les politiciens de par le monde exploitent la montée de la droite religieuse. Nous le voyons dans d'autres pays, et cela semble se passer au loin, mais cela nous touche de plus près que nous le croyons. Par exemple, les Américains ont récemment perdu toute une semaine à discuter du sein de Janet Jackson. N'avaient-ils rien de mieux à faire? Et le sexisme, la violence et la désinformation à la télévision américaine? L'Iraq et Guantanamo? Pourquoi ne pouvaient-ils pas parler de cela? En outre, la consœur David souligne la montée d'intégrisme dans les populations musulmanes et hindoues du monde entier, inspirée par les Chrétiens fondamentalistes. Et à chaque fois, les femmes sont les premières à en souffrir. Nous devons en parler, peu importe à quel point le sujet est difficile et controversé. La consœur David fait remarquer qu'elle a lu avec incrédulité le rapport de l'ancienne ministre de la Condition féminine de l'Ontario qui recommandait l'établissement de tribunaux basés sur la charia. Avoir du respect et de l'estime pour l'ensemble des cultures au Canada ne signifie pas d'abandonner les droits des femmes.

Autre exemple : au Québec, Mario Dumont fait alliance avec une station de radio qui diffuse des messages de haine et de méfiance, ce qui n'a rien de bon pour les femmes et les groupes minoritaires. On peut en dire autant de l'opposition au mariage gai. Ce qui est déplorable à propos de la campagne de Stephen Harper contre l'égalité du mariage, c'est qu'il dirige ses efforts de mobilisation vers les immigrant-e-s et les minorités visibles. En tant que femmes et féministes, nous devons nous préoccuper des droits de toutes les minorités. OC s'oppose aux votes libres et aux référendums quand il s'agit de défendre les droits fondamentaux des minorités parce que nous devons protéger les minorités contre la majorité qui les écrase.

La montée de groupes masculinistes est une autre préoccupation. Il est vrai que certains de ces groupes se créent pour changer les stéréotypes sexuels et qu'ils s'allient avec le féminisme, mais il y en a d'autres qui se forment dans le but de combattre ce qu'ils appellent le « lobby féministe ». La consœur David mentionne un site Web masculin au Québec où les féministes sont traitées de « nazi-féministes ». Il importe de faire la distinction entre les messages haineux des hommes qui veulent que les femmes restent soumises et le mouvement des hommes qui remettent en question leurs propres comportements et qui se rendent compte qu'ils sont aussi les produits des stéréotypes imposés par le patriarcat. Cela ne veut pas dire qu'ils font face à la même discrimination que les femmes, mais cela veut dire qu'ils peuvent se débarrasser des stéréotypes, par exemple, celui de l'homme agressif. La consœur David suggère donc que nous forçons des alliances avec les hommes qui sont prêts à lutter contre la violence faite aux femmes ou que nous travaillions côte à côte avec nos confrères pour obtenir notamment de meilleurs congés parentaux, une meilleure conciliation travail-famille et de meilleurs services de garderie. Nous pouvons remporter ces batailles si nous faisons alliance avec des hommes proféministes. Nous devons aussi reconnaître, avec un regard féministe, l'existence de certains problèmes portés d'abord par les hommes.

Une autre préoccupation troublante est le retour en force de la publicité sexiste et de l'exploitation commerciale des femmes et des filles, sans mentionner le trafic mondial des femmes et des filles. Ici au Canada, que faisons-nous à nos petites filles à un âge de plus en plus jeune? Pourquoi sexualisons-nous et érotisons-nous nos petites filles? Pourquoi les petites filles croient-elles devoir être séduisantes et attirer les garçons à l'âge de huit ans? De toute évidence, le marché cherche à profiter d'un nouveau public féminin vulnérable et, sans tomber dans le puritanisme, nous devons y mettre fin.

Ces enjeux et d'autres se déroulent sur un fond de néolibéralisme et de guerres qui tuent sans discernement et qui obligent des millions de femmes à se retrouver dans des camps de réfugiés; un monde où la démocratie est galvaudée. Lors des récentes élections en Arabie saoudite, les femmes n'avaient pas le droit de vote. En Iraq, il y a toutes ces femmes qui sont allées voter voilées des pieds à la tête et qui ne

pouvaient se promener dans la rue autrement. Sous le régime de Saddam Hussein, ces femmes avaient accès à l'éducation et à l'emploi, comme la consœur David l'a constaté elle-même lorsqu'elle est allée observer sur place les effets des sanctions. Ces sanctions ont eu pour effet d'accroître le conservatisme religieux dans ce pays parce qu'elles augmentaient le désespoir. Dans ces conditions, la démocratie est donc « relative » – quelles lois le prochain gouvernement iraquien instituera-t-il et quelles en seront les incidences sur les femmes?

La consœur David déclare qu'Option citoyenne, en tant que nouveau parti politique, luttera contre la montée du conservatisme, de l'individualisme et du consumérisme. Nous voulons vivre dans une société plus solidaire. De plus, OC a une vision écologiste plus poussée et reconnaît qu'il n'est pas suffisant de simplement recycler ou composter ou conserver l'eau. Nous devons examiner toute l'économie et nous demander pourquoi nous produisons tous ces gadgets inutiles et polluants. Une vision écologiste nous forcerait à réfléchir à nos choix et à penser à plus « long terme ». Voulons-nous la walmartisation ou voulons-nous payer un peu plus pour avoir des entreprises locales plus équitables et à plus petite échelle?

Est-ce qu'Option citoyenne briguera les suffrages aux prochaines élections provinciales? Sans doute pas, car c'est un jeune parti qui doit y aller étape par étape. Il nous faut plus de membres et il y a beaucoup de travail à accomplir. Au moment où les gens se méfient des politiciens, où l'image de la politique est entachée, est-ce que des féministes de gauche devraient même faire le saut en politique? Comme les gens progressistes le savent, si tu ne t'occupes pas de la politique, elle va s'occuper de toi. Au Québec, les gens progressistes savent qu'il sera difficile de réunir la gauche. Mais il y a un fort désir de changement dans notre population. Nous voulons quelque chose de plus qu'un parti politique traditionnel! Ce que nous devons donc faire, c'est de travailler très fort et de continuer à dire « Oui! Un jour, nous aurons un parti politique féministe de gauche au pouvoir. »

Pour plus de renseignements sur Option citoyenne, visitez son site Web à : www.optioncitoyenne.ca

THÈMES DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Les militantes essaient souvent de s'attaquer à de nombreuses questions différentes à la fois. Les membres du Comité directeur souhaitent que les ateliers permettent d'atteindre les objectifs de la conférence et abordent bon nombre des luttes que les femmes membres doivent continuer de mener.

Compte tenu de toutes ces priorités, des ateliers sur six thèmes ont été offerts à la conférence nationale. Les candidates ont toutes été priées d'indiquer l'ordre de préférence des ateliers offerts, et tous les efforts ont été déployés pour respecter leur premier choix. Toutes les participantes ont assisté à un atelier pendant la conférence.

Les femmes et la politique

Les participantes à cet atelier ont examiné le fonctionnement du système politique, ainsi que les obstacles et les avantages qu'il comporte. On y a offert des renseignements et des stratégies en ce qui concerne le lobbying, la création de coalitions et les initiatives locales qui font valoir nos enjeux.

Au total, 20 membres ont participé à cet atelier offert en anglais.

THÈMES DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Comités régionaux des femmes

Les participantes à cet atelier ont examiné les rôles des comités régionaux des femmes. Les discussions et les exercices ont porté sur la façon dont ces comités peuvent nouer des liens avec d'autres organismes de l'AFPC, les fédérations du travail et la collectivité, ce sur quoi il faut travailler, et comment faire pour rendre les CRF plus efficaces et plus puissants.

Au total, 38 membres ont participé à l'atelier en anglais et 20 membres ont participé à l'atelier bilingue.

Concilier politique et besoins sociaux

Les participantes à cet atelier ont examiné comment les femmes vont résister et riposter au fait que les politiques néolibérales appauvrissent les programmes sociaux et qu'on continue donc à pelleter ces responsabilités dans la cour des femmes, toujours perçues comme les premières responsables du bien-être des autres dans notre société. Les participantes ont eu l'occasion de discuter de la « triple journée » et de stratégies pour faire en sorte que le soin des autres soit un travail plus équitable.

Au total, 22 membres ont participé à cet atelier offert en anglais.

Leadership

Les participantes à cet atelier se sont penchées sur les raisons pour lesquelles encore très peu de femmes occupent des postes de direction au XXI^e siècle. Elles ont discuté des compétences en leadership et de stratégies pour réussir à être mieux représentées et à accroître le nombre de femmes chefs de file.

Au total, 40 membres ont participé à l'atelier en anglais et 20 membres ont participé à l'atelier bilingue.

THÈMES DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Les femmes et la mondialisation

Pour tenter de démystifier la mondialisation, les participantes à cet atelier se sont demandées quels en sont les effets particuliers sur les femmes. Au moyen de scénarios et d'exemples, elles ont examiné comment les femmes se mobilisent partout dans le monde pour lutter contre la mondialisation.

Au total, 21 membres ont participé à l'atelier en anglais et 19 membres ont participé à l'atelier en français.

Prendre la place qui nous revient

L'objectif de cet atelier était de mobiliser les femmes autour de questions particulières et d'élaborer des plans d'action concrets pour réaliser l'égalité dans nos milieux de travail, notre syndicat et nos collectivités.

Au total, 20 membres ont participé à l'atelier offert en anglais.

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

En raison du nombre de participantes et de participants à la conférence, plus d'un groupe a dû travailler à chacun des thèmes d'atelier. Le programme de la conférence incluait aussi la présentation des rapports des ateliers à la plénière.

Onze rapports ont été présentés lors de la plénière. Chaque groupe d'atelier disposait de trois minutes pour présenter son rapport. Les rapporteuses étaient encouragées à faire preuve de créativité, et bon nombre ont relevé le défi en y allant d'une marche ou d'un chant ou en utilisant ce qu'elles ont produit au cours de leur atelier.

Voici un résumé des recommandations des ateliers.

Les objectifs de l'atelier **Les femmes et la politique** étaient de définir les principales structures et institutions politiques canadiennes, de comprendre les modes de participation publique qui s'offrent aux femmes, et d'élaborer des stratégies de lobbying autour des questions d'importance pour les femmes. Les participantes ont examiné le processus politique traditionnel et des réformes ou des solutions de rechange possibles, dont la parité hommes-femmes, la masse critique, la démocratie participative et la représentation proportionnelle. Bien que les femmes représentent 51 % de la population canadienne, la vaste majorité de nos dirigeant-e-s élus sont toujours des hommes, malgré le fait que les femmes peuvent briguer les suffrages depuis les années 20.

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Dans un jeu-questionnaire intitulé « La période des questions », les participantes à l'atelier ont mis à l'épreuve leurs connaissances de l'histoire des femmes en politique et des institutions existantes, comme la Chambre des communes, les assemblées législatives provinciales et les conseils municipaux. À l'aide de trousseaux et de feuilles d'information, elles ont aussi appris comment exercer des pressions pour obtenir des appuis sur des enjeux importants et comment travailler en période électorale. À l'issue de cet atelier, les participantes ont défilé avec les bannières des partis politiques pour affirmer à quel point il est important de travailler avec eux.

La raison d'être des ateliers sur les **comités régionaux des femmes** était de réaliser le plein potentiel de ces comités. Les objectifs étaient les suivants : connaître la structure et le mandat des CRF de l'AFPC, avoir le goût de faire partie d'un CRF ou d'en créer un, pouvoir définir le rôle d'un CRF, mettre sur pied un CRF ou devenir membre d'un CRF, et élaborer des objectifs et des plans d'action pour les réaliser. Ces ateliers ont été l'occasion de constituer des réseaux, de refaire le plein d'énergie et de se mobiliser. Ils ont réuni quelques-unes des femmes les plus dynamiques au Canada dans le cadre d'une tribune ouverte, honnête et diversifiée pour le partage d'idées et de solutions.

Les participantes ont créé leurs propres récits « au féminin » de leur militantisme en tant que femmes de l'AFPC au fil des ans et des générations. Elles ont examiné la structure des CRF et comment mettre sur pied un CRF ou devenir membre d'un CRF dans leurs régions respectives. Au moyen de scénarios, elles ont cherché à déterminer comment renforcer les CRF, comment amener les CRF à établir des liens les uns avec les autres et avec d'autres groupes d'équité, et quels genres d'activités les CRF devraient entreprendre pour avoir le plus d'influence et le plus d'effet. Parmi les questions particulières que les participantes ont abordées figuraient la mobilisation en faveur d'un financement national des services de garderie, la lutte contre l'homophobie et le racisme, de même que l'établissement d'un CRF actif.

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Recommandations concernant les services de garderie

- Des réunions de sensibilisation publique pour les sections locales
- Appeler à des tribunes radiophoniques pour sensibiliser les auditeurs à la question
- Créer une coalition avec d'autres syndicats
- Les avantages d'un programme national de services de garderie : c'est bon pour l'économie locale. Cela touche tout le monde, pas seulement les femmes. Les travailleuses et travailleurs en garderie sont des professionnels hautement qualifiés qu'il faut estimer à leur juste valeur.
- Les services de garderie font actuellement l'objet d'un débat et ils doivent constituer un enjeu prioritaire.

Recommandations concernant la lutte contre l'homophobie et le racisme

- Ce sont des problèmes qui peuvent empêcher le recrutement de nouveaux membres et influencer sur les questions d'équité auxquelles le comité s'attaque, par exemple le mariage des conjoints de même sexe.
- Le recours à la médiation en cas de conflit
- L'éducation et la formation en prévention du harcèlement
- L'intervention des représentant-e-s du CAE

Recommandations concernant l'établissement d'un CRF actif

- L'engagement et le dévouement à l'égard d'une cause
- Un mandat clair et bien défini
- L'échange de renseignements et le travail de coalition
- Le travail d'extension auprès de nouveaux membres
- L'établissement de liens avec les questions inhérentes au milieu de travail
- Une formation sur la structure et l'histoire
- Des oratrices et des conférencières
- De fréquentes réunions auxquelles participent tous les membres
- Des services de garderie
- Une formation conjointe avec d'autres comités syndicaux
- Des stratégies régionales, nationales et mondiales

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Les objectifs de l'atelier **Concilier politique et besoins sociaux** consistaient à discuter des incidences des structures familiales, professionnelles et communautaires sur les pressions qui s'exercent sur les femmes. Les activités d'apprentissage visaient à inspirer les femmes à prendre des décisions personnelles pour contrer les pressions liées à l'obligation sociale qui leur incombe de donner des soins, tout en contribuant à contester le statu quo; à revendiquer efficacement un changement du statu quo; enfin, à définir des mesures collectives et institutionnelles englobantes qui favorisent la participation familiale, professionnelle et communautaire. En examinant différents facteurs qui ont une incidence sur le rôle des femmes comme pourvoyeuses de soins, les participantes ont analysé en profondeur les répercussions des structures de la société sur la vie des gens.

Un facteur commun qui est ressorti des exercices de l'atelier, c'est que les femmes jouent de nombreux rôles dans la vie qui constituent du travail non rémunéré. Les femmes ont à coeur ce qu'elles font, mais on peut comprendre qu'elles se sentent surmenées. Les participantes ont élaboré des recommandations à ce sujet :

Recommandations

- Forger des partenariats avec d'autres syndicats
- Exercer des pressions contre la privatisation des soins de santé
- Demeurer actives au sein du syndicat
- Un travail d'extension accru auprès des jeunes
- Exercer des pressions pour l'obtention de services de garderie et en faire une priorité
- Que l'AFPC revoie sa dernière stratégie de grève et examine d'autres façons de former des équipes de négociation collective.

Les femmes qui ont pris part aux ateliers sur le **leadership** avaient les objectifs suivants : déterminer les attributs du leadership qui favorisent et appuient l'égalité des femmes; analyser les raisons pour lesquelles les femmes n'accèdent pas à des postes de direction en nombre suffisant; élaborer des stratégies qui accroîtront les

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

possibilités de leadership pour les femmes et poser des défis au leadership qui favorisent l'égalité des femmes.

À l'aide d'exercices tels que la roue de sensibilisation au leadership et un examen critique du concours « The Greatest Canadian » de la CBC, les participantes ont élaboré des définitions et des attributs du leadership qui tiennent davantage compte des femmes. Les participantes ont reconnu le pouvoir des décideurs d'influer sur tous les aspects de la vie des femmes et elles ont formulé les recommandations suivantes pour promouvoir l'égalité des femmes et accroître le nombre de femmes chefs de file :

Recommandations

- Renforcer les droits des femmes dans le milieu de travail (services de garderie, clauses des conventions collectives, pensions)
- Supprimer les obstacles à l'élection de femmes, comme le manque d'argent, les processus de nomination entachés de préjugés, le manque de reconnaissance de la part des médias et le manque de systèmes de soutien
- Contester le projet de loi C-25 (modernisation de la fonction publique)
- Lutter contre la privatisation
- S'opposer à la guerre
- Soutenir l'accord de Kyoto
- Mobilisation : mettre au défi tous les membres de retourner à leur lieu de travail et de recruter une nouvelle femme tous les trois mois!
- 60 % des membres de l'AFPC sont des femmes, mais seulement 43 % des délégué-e-s au Congrès sont des femmes et seulement 35 % des membres du CNA sont des femmes : il faut une meilleure représentation
- Les médias doivent reconnaître les réalisations positives des femmes : nous voulons vivre dans une société où les femmes sont prises au sérieux dans des rôles de direction
- Favoriser le leadership chez les femmes : formation sur les résolutions, représentation égale au sein des comités des résolutions, formation des femmes sur l'art de parler en public,

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

- constitution de réseaux et de groupes de soutien, mise sur pied de coalitions, exploitation des nouvelles technologies de façon à éliminer les obstacles géographiques, événements médiatiques, entraide
- Les CRF doivent prendre en charge le travail de sensibilisation aux droits des femmes
 - Les femmes peuvent faire montre de leadership : dans leur collectivité, en appuyant les activités syndicales; dans leur lieu de travail, en tenant des réunions à l'heure du lunch, en faisant appel à des conférencières, en diffusant des documents de sensibilisation; à l'échelle mondiale, en participant à la lutte contre les ateliers de misère.

Lors de l'atelier **Les femmes et la mondialisation**, on a examiné en long et en large la mondialisation et ses répercussions sur les gens et plus particulièrement les femmes et on a présenté des études de cas et des scénarios pour aider les participantes à atteindre les objectifs suivants : définir la mondialisation en termes généraux, examiner son fondement historique et analyser ses répercussions sur les femmes ici et ailleurs dans le monde; cerner les joueuses et joueurs clés et les partisans et partisanes de la mondialisation et leur influence sur les priorités mondiales actuelles; analyser les répercussions de la mondialisation sur les femmes, plus particulièrement les femmes pauvres, indigènes, marginalisées et opprimées; faire les liens entre le racisme, la pauvreté, la violence, la guerre, le sexisme, l'homophobie, la discrimination fondée sur la capacité physique et les préjugés de classe, d'une part, et les priorités mondiales actuelles, d'autre part; enfin, puiser dans des exemples mondiaux de résistance afin d'élaborer des stratégies individuelles, communautaires, reliées au lieu de travail et syndicales qui résisteront à des priorités mondiales d'entreprises et injustes.

Après avoir associé la mondialisation à leur vie de tous les jours et à leurs conditions de travail, et après avoir lu et tenu des discussions à propos de la vie et des conditions de travail d'autres femmes dans le monde, les participantes à cet atelier ont formulé les recommandations et les engagements particuliers suivants pour contrecarrer le programme mondial des sociétés.

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

Recommandations

- S'engager à parler de la mondialisation et des enjeux mondiaux et de leurs répercussions sur les femmes et à sensibiliser nos collectivités à ce sujet
- Faire campagne contre la privatisation
- Faire des choix de consommation plus éclairés – qui l'a produit? Où a-t-il été produit? Quelles sont les répercussions environnementales de sa production?
- Mieux se renseigner sur des enjeux mondiaux tels que le commerce loyal, le travail des enfants, les femmes dans les ateliers de misère
- Utiliser son pouvoir d'achat – s'engager à consacrer un certain pourcentage de ses achats à des produits de commerce loyal et de fabrication syndicale et à appuyer les petites entreprises locales
- Travailler à forger des partenariats avec des organisations prosyndicales et vouées au commerce loyal
- Travailler avec les ONG à faire de l'approvisionnement en eau un droit fondamental de la personne
- Boycoter des multinationales comme Wal-Mart qui bafouent les droits de la personne et des travailleuses et travailleurs
- Faire part aux entreprises de la collectivité des récits sur la mondialisation
- Respecter l'environnement et le protéger contre la recherche du profit à court terme
- Appuyer les programmes sociaux
- S'opposer aux guerres

Les participantes à l'atelier **Prendre la place qui nous revient** se sont penchées sur de nombreuses questions qui sont importantes pour les femmes, notamment l'équité salariale, la mondialisation, le harcèlement et la violence en milieu de travail, ainsi que les services de garderie. L'objectif de cet atelier consistait à examiner les options politiques qui permettent de s'attaquer à ces questions et à commencer à élaborer un vaste programme et plan d'action politique des femmes. Les participantes ont cerné les enjeux qui revêtent de l'importance pour les femmes, elles les ont examinés à fond, elles ont travaillé ensemble à élaborer et à présenter des plans d'action sur

RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE LA CONFÉRENCE

certaines enjeux et elles ont mis au point de vastes stratégies pour donner suite aux plans d'action. Différents modèles d'action politique ont fait l'objet de discussions, à savoir la défense des intérêts et la sensibilisation, le lobbying et les techniques d'établissement de plans d'action directe.

Sur l'air de la chanson « We Are Family », les participantes à l'atelier ont fait savoir avec enthousiasme à la plénière de la Conférence nationale des femmes qu'elles étaient prêtes à défendre les droits des femmes et à inspirer les autres à en faire autant.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

Le 23 août 2004, des formulaires d'inscription à la conférence nationale ont été envoyés à l'ensemble des comités régionaux des femmes, des sections locales, des Éléments et des bureaux régionaux de l'AFPC. Par la même occasion, ils ont été invités à présenter des résolutions au plus tard le 9 octobre 2004.

Toutes les entités reconnues dans les statuts et les structures syndicales pouvaient acheminer des résolutions à la Conférence nationale sur la santé et la sécurité.

Les résolutions ont ensuite été présentées au Comité des résolutions de la conférence afin qu'il les examine et fasse part de ses recommandations aux délégué-e-s à la conférence.

Par la suite, le Comité des résolutions de la conférence a préparé un rapport qu'il a présenté aux délégué-e-s avant la tenue de la conférence pour qu'ils tiennent un débat et un vote d'après la recommandation du Comité.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

En outre, le CEA a décidé que toutes les résolutions devaient être acheminées à notre présidente nationale avant d'être envoyées au Congrès de l'AFPC. De cette façon, l'AFPC peut donner suite à certaines résolutions avant le prochain Congrès.

Toute résolution en suspens adoptée par les délégué-e-s à la conférence sera présentée au prochain Congrès triennal de l'AFPC en 2006.

Voici les résolutions adoptées par les délégué-e-s lors de la Conférence nationale 2005 des femmes :

RÉSOLUTION MIXTE N° 11A

II EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse des pressions pour obtenir une loi garantissant la réaffectation préventive (retrait préventif) comme il existe dans certaines provinces (dont le Québec), afin que les travailleuses enceintes ou qui allaitent bénéficient d'un congé payé ; et

II EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC négocie une clause similaire aux retraits préventifs du Québec, à l'intérieur de la convention collective, accordant une réaffectation ou un congé payé.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'Alliance de la Fonction Publique du Canada continue la campagne de pétitions pour faire avancer la question de la réaffectation préventive

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

RÉSOLUTION D'URGENCE MIXTE N° 1A

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC et la Conférence nationale des femmes se prononce en faveur de la *Loi sur le mariage civil*;

IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance de la Fonction publique du Canada dénonce vigoureusement et publiquement comme étant homophobe et discriminatoire cette tactique de Stephen Harper visant à entraver la Loi sur le mariage civil.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'un appel soit lancé aux Comités régionaux des femmes et aux Comités des droits de la personne afin que leurs membres se joignent aux déléguées à la Conférence pour exercer des pressions sur les parlementaires et aborder cette importante question auprès de leurs proches et de leurs collègues.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE que l'Alliance de la Fonction publique du Canada lance, au cours des prochaines semaines, une campagne publique de sensibilisation pour appuyer le mariage gai et les lois visant à défendre les droits de la personne.

RÉSOLUTION N° 16

IL EST RÉSOLU QUE la disparité des pensions découlant de l'écart salarial déterminé soit reconnue comme un élément important de la lutte pour l'équité salariale dans la fonction publique.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

RÉSOLUTION N° 49

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC entreprenne une campagne visant à protéger ses membres contre la violence au travail et contre des situations dangereuses. Ses initiatives devraient comprendre, entre autres, les suivantes :

- négocier en priorité l'ajout de dispositions interdisant clairement la violence en milieu de travail;
- organiser une campagne de sensibilisation à la violence en milieu de travail et à la nécessité d'y mettre fin. Cette campagne s'adresserait aux membres, à l'employeur et à la population canadienne;
- revoir, de concert avec l'employeur, les méthodes de travail afin de s'assurer qu'elles n'entraînent pas de risques inutiles pour les employé-e-s.

RÉSOLUTION D'URGENCE N° 3

IL EST RÉSOLU QUE l'APFC ajoute un module au cours sur la mondialisation pour sensibiliser ses membres aux effets socio-économiques et syndicaux de la 'Wal-Martisation'.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC se joigne à toute action ou coalition dénonçant les pratiques anti-syndicales de Wal-Mart.

RÉSOLUTION N° 3

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC lutte pour que soit mis fin à la pratique discriminatoire qui consiste à réduire les prestations du Régime de retraite de la fonction publique fédérale par le RPC/RRQ, et pour que les employé-e-s fédéraux puissent toucher leurs pleines prestations de retraite sans pénalité; et

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC engage des fonds pour éliminer cette pratique injuste.

RÉSOLUTION N° 57

IL EST RÉSOLU QUE les comités régionaux des femmes aient droit à une déléguée à part entière par CRF aux congrès nationaux de l'AFPC.

RÉSOLUTION N° 14

IL EST RESOLU QUE les Statuts de l'AFPC soient modifiés de façon à autoriser les Conférences régionales des femmes à présenter des résolutions aux Conférences nationales des femmes.

RÉSOLUTION N° 47

IL EST RÉSOLU QUE les comités régionaux des femmes soient autorisés à soumettre directement leurs revendications contractuelles aux conférences sur la négociation collective.

RÉSOLUTION N° 50

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC augmente les budgets alloués aux comités régionaux des femmes.

RÉSOLUTION N° 58

IL EST RÉSOLU QUE les budgets des Conférences régionales des femmes de l'AFPC soient suffisants pour assurer la participation entièrement subventionnée d'un nombre de déléguées correspondant à 1 % du total de membres par région.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

RÉSOLUTION N° 8

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC fasse du lobbying auprès des autorités canadiennes pour qu'elles prennent de toute urgence toutes les mesures nécessaires pour améliorer la protection des femmes et des enfants autochtones au Canada.

RÉSOLUTION N° 19

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC accorde le statut de déléguées entièrement subventionnées au Congrès triennal de l'AFPC à tous les membres représentant les femmes de chaque Conseil de région; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC crée des sièges de délégué-e-s supplémentaires à cette fin.

RÉSOLUTION N° 35

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC s'assure que les membres continuent de recevoir leur chèque de paye et que les employeurs facturent directement l'AFPC pour les congés syndicaux non payés prévus ou non prévus.

RÉSOLUTION N° 7

IL EST RÉSOLU QUE le Fonds de justice sociale attribue des fonds à des organisations qui visent à combattre la pauvreté et l'exclusion au Canada.

RÉSOLUTION N° 55

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC élabore des stratégies pour sensibiliser les membres aux effets désastreux de la vente de l'eau en tant que produit à l'échelle mondiale;

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC prenne des mesures directes pour mobiliser tous ses membres en vue de faire modifier l'ALENA de façon à établir une exemption particulière pour l'eau et ainsi reconnaître qu'il s'agit d'une question fondamentale liée aux droits de la personne.

RÉSOLUTION N° 26

IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance de la Fonction Publique face du lobbying au gouvernement fédéral pour qu'il exerce des pressions sur les gouvernements mexicains et guatémaltèques pour tous les efforts soit mise en place, pour résoudre et faire cesser les crimes contre ses femmes dans les deux pays.

RÉSOLUTION N° 5

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC appuie les campagnes pour le maintien de l'universalité des programmes de soins de santé au Canada ; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC continue à dénoncer toutes les tentatives de privatisation et de compressions budgétaires des programmes de soins de santé au pays.

RÉSOLUTION N° 6

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC continue à étudier les conditions de travail dans les centres d'appel et que les membres visés soient consultés.

RÉSOLUTION N° 17

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC acquitte intégralement tous les frais de participation à la conférence d'une fédération du travail lorsque le membre nommé pour représenter l'AFPC fait partie du comité organisateur, exerce des fonctions d'animateur ou d'animatrice ou encore de président ou de présidente dans le cadre de cette conférence.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

RÉSOLUTION D'URGENCE N° 5

IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance de la Fonction publique du Canada envoie un message au gouvernement de la Saskatchewan au nom des participantes à la présente conférence, dans lequel elle lui reproche d'avoir plié devant le lobby des affaires et de la droite. Les travailleuses et les travailleurs sont en droit de s'attendre à du travail à temps plein (40 heures semaine) plutôt qu'à se voir forcés d'occuper deux ou trois emplois à temps partiel pour subvenir aux premiers besoins de leur famille.

RÉSOLUTION N° 39

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC, à même son budget national, acquitte les frais des téléconférences trois fois par année pour tous les comités régionaux des femmes actifs dans leur région; et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE des téléconférences d'une durée minimale d'une heure et demie soient prévues au budget trois fois par année.

RÉSOLUTION N° 23

IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance de la Fonction publique du Canada mette en œuvre un projet de formation qui s'adaptera aux différents milieux de travail afin de sensibiliser les membres au harcèlement psychologique (mobbing) et leur donner les outils pour le contrer; et

IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance de la Fonction publique entreprenne des démarches auprès du Conseil du Trésor et des différents employeurs pour que cette formation soit offerte conjointement dans tous les milieux de travail, autant aux gestionnaires qu'aux employé-e-s ; et

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LES DÉLÉGUÉES

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC donne un soutien aux membres au cours du processus de prévention et de traitement d'une plainte de harcèlement.

RÉSOLUTION N° 2

IL EST RÉSOLU QUE soit attribué au Comité exécutif de l'AFPC une année-personne et des fonds pour pourvoir en personnel un bureau régional à Prince George (C.-B.); et

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE les délégué-e-s au congrès de l'AFPC soutiennent l'acceptation immédiate de la présente résolution et la prise de mesures à cet égard en 2006.

RÉSOLUTION N° 51

IL EST RÉSOLU QUE les CRF puissent choisir deux (2) représentantes chacun, à titre de déléguées pleinement subventionnées, à la Conférence nationale des femmes.

MOT DE CLÔTURE

Sister Patty Ducharme

En regardant autour de moi dans cette salle, je vois des femmes fortes et motivées qui sont venues ici à Vancouver pour féminiser le pouvoir et je crois que nous repartons toutes avec un espoir, une énergie et un soutien renouvelés qui nous permettront de passer à l'action au sein de nos régions, de nos lieux de travail, de nos comités et de nos collectivités.

Chères consœurs, au cours des trois dernières journées, vous avez démontré un enthousiasme, un engagement et une créativité remarquables. Il est manifeste que vous avez investi beaucoup d'efforts lors des ateliers, pendant le débat sur les résolutions et dans les caucus, et vous pouvez toutes être très fières de vous.

C'est vraiment inspirant de voir des femmes de partout au pays se réunir, créer des réseaux et se faire part de leurs ressources, de leur sagesse et de leur expérience. J'espère que vous avez tiré autant que moi de cette conférence. J'espère que cette conférence donnera lieu à des changements réels dans notre paysage politique et social au cours des années à venir. Ce sera bientôt la Journée

internationale des femmes, et j'ai bon espoir que nous appuierons toutes la campagne de cartes postales du CTC et veillerons à obtenir les services de garderie que nos enfants et nous méritons.

Donc, si vous n'avez pas déjà glissé dans votre sac quelques cartes postales à rapporter à vos consœurs et confrères dans les régions, assurez-vous de le faire. Et à votre événement local soulignant la Journée internationale des femmes, prenez un moment pour penser à tout ce qui s'est passé ici et aux femmes de l'AFPC qui se serrent les coudes avec vous partout au pays.

Parlant de féminiser le pouvoir, Françoise David nous a parlé de la fondation d'un nouveau parti politique au Québec – Option Citoyenne -- qui est féministe, et qui met la justice sociale et le bien commun en premier plan. Elle nous a proposé une réflexion sur des enjeux importants – la montée du conservatisme religieux ici et ailleurs dans le monde, la montée des groupes anti-féministes, et le retour en force de la publicité sexiste -- qui nous touchent comme femmes et comme citoyennes. Comme le dit Françoise, vivre dans une société solidaire, c'est plus compliquée, mais c'est tellement plus enrichissant ! Au nom des femmes de l'AFPC, merci, Françoise, d'avoir décidé de faire le saut en politique !

Sister Robyn Benson

La présence parmi nous de toutes ces femmes de tête nous a inspirées et a ravivé notre énergie, notre espoir et notre engagement. Notre présidente nationale, Nycole Turmel, nous a fait part de son expérience comme dirigeante syndicale depuis sa participation à la grève des CR dans les années 80. Elle nous a encouragées à travailler ensemble à prendre des mesures concrètes qui transformeront la vie des femmes. Elle nous a montré la voie à suivre.

Relevons donc son défi et faisons preuve de leadership dans ces enjeux. Nous allons nous battre pour un système pancanadien de services de garderie qui répond à nos besoins. Nous allons nous

battre pour une loi d'équité salariale proactive. Nous allons nous battre pour le retrait préventif des travailleuses enceintes et qui allaitent. Et nous allons gagner ces batailles.

Nos panélistes nous ont parlé de femmes qui luttent contre la mondialisation et d'obstacles particuliers auxquels les femmes se heurtent dans leurs collectivités et au niveau national et international.

La consœur Allison Brewer nous a rappelé tout le chemin que nous avons parcouru et qu'il nous reste à parcourir à l'appui des droits de la personne de nos consœurs et confrères de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle et transsexuelle. Elle nous a rappelé l'importance de créer des coalitions à chaque niveau puisqu'il s'agit véritablement, comme la consœur Allison l'a dit, d'une révolution mondiale en faveur des droits de la personne.

La consœur Marie-Clarke Walker nous a inspirées par son analyse de la façon dont le capitalisme fait passer le profit avant les gens et dont le programme des sociétés divise les travailleurs. En tant que syndicalistes, il nous incombe de lutter contre cette division par la solidarité internationale et, en tant que femmes, nous pouvons appuyer nos consœurs du Sud mondial grâce à notre fonds de justice sociale.

Enfin, la consœur Beth Myers nous a montré ce que les femmes peuvent faire quand elles appuient le mouvement de solidarité internationale et contribuent à améliorer les conditions de travail des femmes dans le monde entier. Ses récits au sujet de nos consœurs du Sud mondial et ses suggestions de mesures concrètes que nous pouvons prendre sont pour nous un exemple à suivre.

À l'occasion de cette conférence, nous avons adopté un certain nombre de résolutions qui seront présentées au Congrès triennal de l'AFPC en 2006. Il se peut même qu'on donne suite à certaines d'entre elles avant le Congrès, et quelques-unes d'entre elles auront des répercussions sur les congrès régionaux et ceux des Éléments. Voilà comment nous féminisons le pouvoir!

MOT DE CLÔTURE

J'aimerais féliciter chacune de vous des discussions respectueuses, passionnées et animées qui ont fait ressortir des enjeux extrêmement importants. Nous avons eu le courage de nos opinions et nous avons exigé le retrait préventif. Nous avons unanimement apporté notre appui aux droits à l'égalité du mariage. Nous avons établi un lien entre l'équité salariale et l'inégalité des pensions. Nous nous sommes prononcées contre la violence. Nous avons revendiqué une meilleure représentation et de meilleures ressources pour nos consœurs au sein de la structure syndicale. Nous avons reconnu l'importance de la solidarité internationale et de la lutte contre la mondialisation. Nous avons embrassé la cause des soins de santé publics. Nous avons soutenu les droits des femmes et des groupes d'équité.

Nous avons accompli tant de choses par les résolutions que nous avons adoptées ici. Assurons-nous d'y donner suite à notre retour chez nous, dans nos lieux de travail et dans nos régions.

Répartition par région, élément et groupes d'équité

Liste des délégué-e-s par Élément

Agriculture	11
Syndicat de l'Emploi et de l'Immigration du Canada	28
Customs Excise Union Douanes Accise	16
Sections locales à charte directe	5
Environnement	12
Syndicat des Services gouvernementaux	10
National	28
Syndicat des employé-e-s du Nunavut	6
Syndicat de la Santé nationale et du bien-être social	10
Syndicat des employé-e-s des ressources naturelles	4
Union canadienne des employé-e-s des Transports	7
Union des employé-e-s de la Défense nationale	12
Syndicat des travailleuses et travailleurs du Nord	6
Union des employé-e-s des Postes et Communications	8
Union des employé-e-s du Solliciteur général	16
Syndicat des employé-e-s de l'Impôt	24
Syndicat des employé-e-s des Anciens combattants	7
Syndicat des employé-e-s du Yukon	8
Total	218

Liste des déléguées par région

Région de la capitale nationale	34
Ontario	31
Prairies	40
Québec	31
Atlantique	35
Colombie Britannique	22
Nord	25
TOTAL	218

Equity Groups Participation - Delegates

Déléguées ayant un handicap	38
Déléguées autochtones	26
Déléguées raciaux visibles	26
Déléguées membre des GLBT	18
Délégué-e-s des jeunes travailleurs et travailleuses	9

ORDRE DU JOUR

Alliance de la Fonction publique du Canada
Conférence nationale des femmes 2005 de l'AFPC
 17-20 février 2005
 Vancouver (C.-B.)

LE JEUDI 17 FÉVRIER

18 h – 21 h Inscription

LE VENDREDI 18 FÉVRIER

7 h 15 – 8 h 15 Inscription

7 h 30 – 8 h 30 Accueil

8 h 30 – 9 h 15 Accueil – porte-parole autochtone

Ouverture – coprésidentes :
 Patty Ducharme et Robyn Benson

Présentation : Comité directeur

9 h 15 – 9 h 45 Allocution de la présidente nationale de
 l'AFPC : Nycole Turmel

9 h 45 – 10 h *Pause-santé*

10 h – 11 h 30 Discussion en groupe :
 « La résistance des femmes à la
 mondialisation »

Marie Clarke-Walker (CTC)
 Allison Brewer (Militante des droits des
 lesbiennes et des gais)

Beth Byers (STITCH)

11 h 30 – 13 h**DÉJEUNER**

13 h – 15 h

Ateliers

15 h – 15 h 15

Pause-santé

15 h 15 – 17 h

Suite des ateliers

17 h 15 – 18 h

Initiation au processus de résolutions pour les nouvelles déléguées (facultatif)

LE SAMEDI 19 FÉVRIER

7 h 30 – 8 h 15

Initiation au processus de résolutions pour les nouvelles déléguées (facultatif)

8 h 30 – 10 h

Conférencière d'honneur
« Féminisons le pouvoir »
Françoise David (*Option citoyenne*)

10 h – 10 h 15

Pause-santé

10 h 15 – 11 h

Compte rendu des ateliers en séance plénière

11 h – 12 h

Séances régionales

12 h – 13 h**DÉJEUNER**

13 h – 15 h

Débat sur les résolutions

15 h – 15 h 15

Pause-santé

15 h 15 – 17 h

Débat sur les résolutions

19 h – 22 h

Banquet (facultatif)

LE DIMANCHE 20 FÉVRIER

8 h 30 – 10 h Débat sur les résolutions

10 h – 10 h 15 *Pause-santé*

10 h 15 – 11 h 30 Mot de la fin